

HT
395
.C32A514
Saskatche-
wan

LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA SASKATCHEWAN

L'un des rapports sur les
perspectives de développement
dans les provinces, territoires
et régions du Canada
préparés par *LCanada*
le ministère de l'Expansion économique régionale



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Expansion
Économique
Régionale

Regional
Economic
Expansion

Décembre 1979

SASKATCHEWAN

Industry, Trade
and Commerce
Industria
et Commercia
MAR 4 1980
Library
Bibliothèque

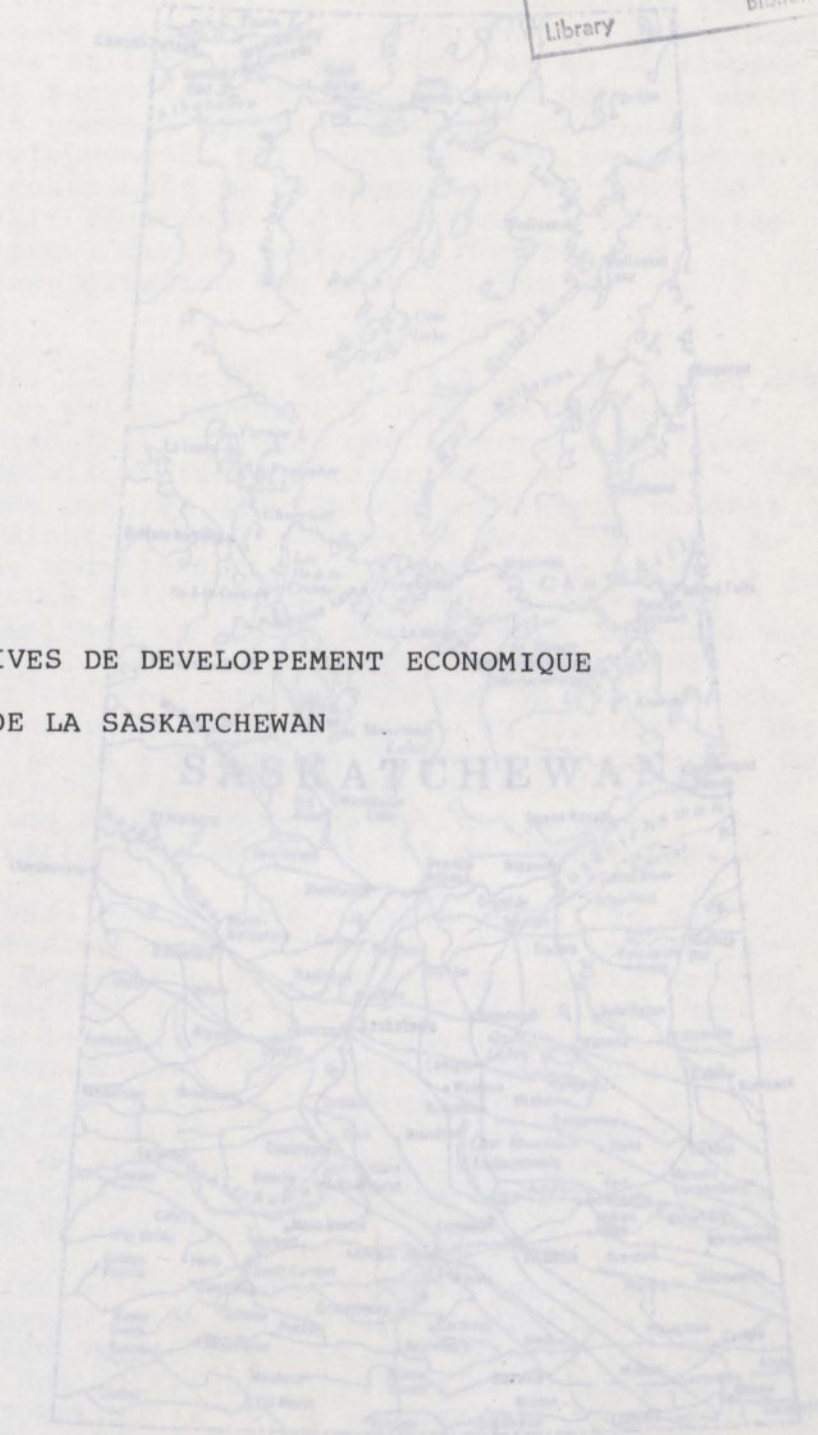
CARTE 1

ÉCHELLE EN MILLES

50

LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

DE LA SASKATCHEWAN



SASKATCHEWAN

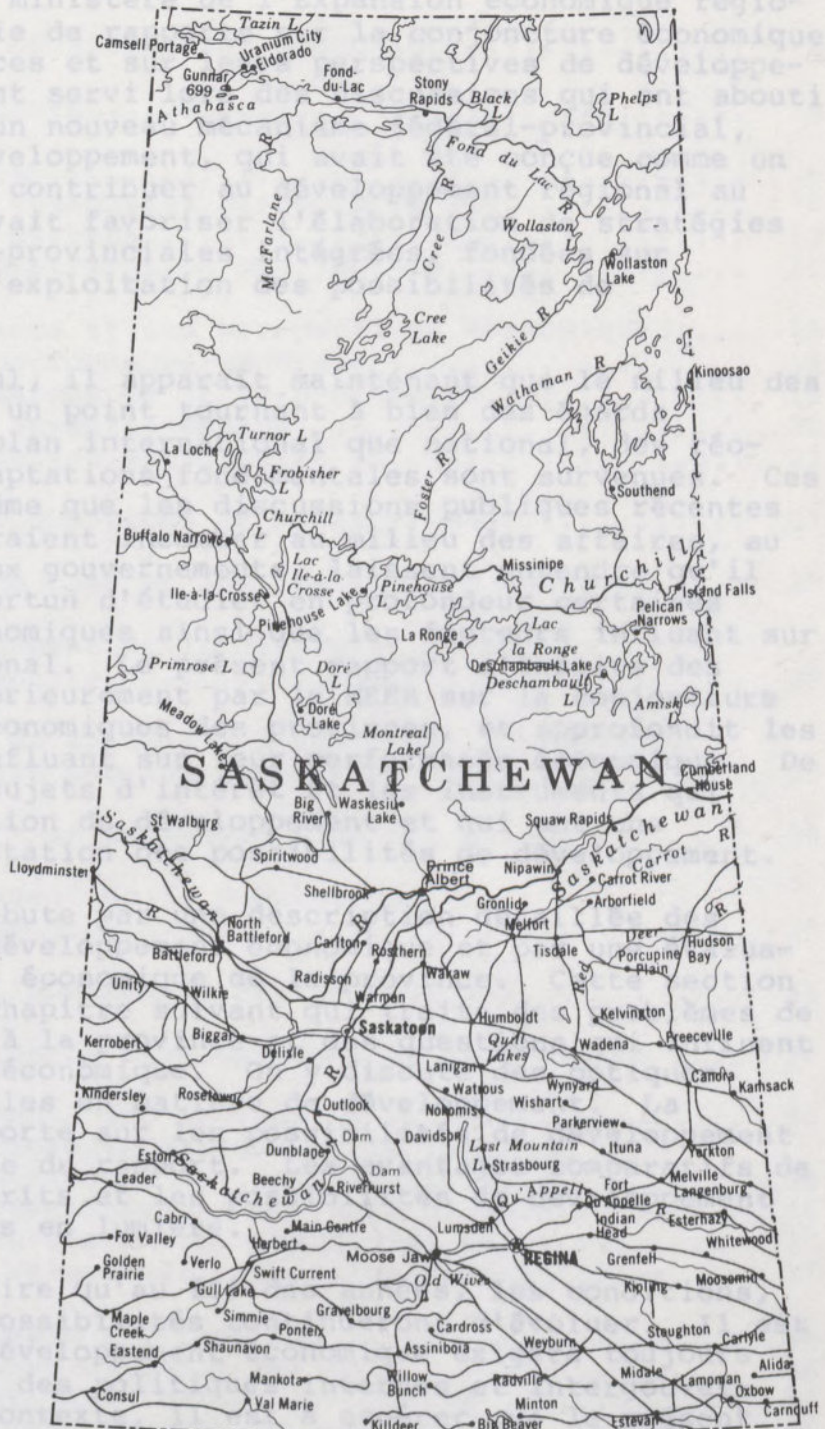
CARTE 1

PREFACE

En 1973, le ministère de l'Énergie et des Ressources régionales publiait une série de rapports de diagnostic économique de chacune des provinces et territoires. Ces rapports ont servi de base à la mise en place d'un nouveau cadre de développement économique flexible devant contribuer à l'entente-cadre de développement économique fédérales-provinciales. L'entente devait favoriser l'identification et l'exploitation des possibilités de développement.

Avec le recul, il est évident que les années 70 ont constitué un tournant décisif dans l'histoire économique de la province. Les orientations et des adaptations nécessaires, de même que les transformations, de même que les possibilités économiques, ont été étudiées et les possibilités économiques ont été analysées. L'analyse des principaux facteurs influençant le développement régional, plus, il analyse les sujets touchant la planification économique et les possibilités économiques.

ÉCHELLE EN MILLES
50 0 50



L'analyse des facteurs relatifs au développement de la performance économique sert de préambule au chapitre sur son développement économique fédérales et provinciales. La dernière partie, qui porte sur la province y sont décrits les tendances et les possibilités évidentes. Dans ce rapport servira de toile de fond pour les œuvres futures de stratégies de développement fédérales provinciales intégrées dans la province et, à un niveau plus large, qu'il apportera, à moyen terme, une dimension spatiale à la préparation des décisions économiques à l'échelle nationale.

PREFACE

En 1973, le ministère de l'Expansion économique régionale publiait une série de rapports sur la conjoncture économique de chacune des provinces et sur leurs perspectives de développement. Ces rapports ont servi lors des discussions qui ont abouti à la mise en place d'un nouveau mécanisme fédéral-provincial, l'entente-cadre de développement, qui avait été conçue comme un outil flexible devant contribuer au développement régional au Canada. L'entente devait favoriser l'élaboration de stratégies économiques fédérales-provinciales intégrées, fondées sur l'identification et l'exploitation des possibilités de développement.

Avec le recul, il apparaît maintenant que le milieu des années 70 a constitué un point tournant à bien des égards puisque, tant sur le plan international que national, des réorientations et des adaptations fondamentales sont survenues. Ces transformations, de même que les discussions publiques récentes sur les rôles qui devraient incomber au milieu des affaires, au monde du travail et aux gouvernements, laissent entendre qu'il serait maintenant opportun d'étudier en profondeur certaines grandes questions économiques ainsi que les facteurs influant sur le développement régional. Le présent rapport s'inspire des études effectuées antérieurement par le MEER sur la conjoncture et les possibilités économiques des provinces, et approfondit les principaux facteurs influant sur leur performance économique. De plus, il analyse les sujets d'intérêt et les instruments qui touchent la planification du développement et qui ont une influence sur l'exploitation des possibilités de développement.

L'analyse débute par une description détaillée des facteurs relatifs au développement économique et par une évaluation de la performance économique de la province. Cette section sert de préambule au chapitre suivant qui traite des problèmes de développement propres à la province et des questions qui influent sur son développement économique. On y discute des optiques fédérales et provinciales en matière de développement. La dernière partie, qui porte sur les possibilités de développement constitue le corps même du rapport. Les avantages comparatifs de la province y sont décrits et les possibilités de développement économique y sont mises en lumière.

Il va sans dire qu'au fil des années, les conditions, les tendances et les possibilités continueront d'évoluer. Il est évident aussi que le développement économique exigera toujours l'étroite coordination des politiques internes et intergouvernementales. Dans ce contexte, il est à espérer que le présent rapport servira de toile de fond à l'élaboration et à la mise en oeuvre futures de stratégies de développement fédérale-provinciales intégrées dans la province et, à un niveau plus large, qu'il apportera, à moyen terme, une dimension spatiale à la préparation des décisions économiques à l'échelle nationale.

TABLE DES MATIERES

1.	APERCU GENERAL	1
2.	LES FACTEURS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	4
2.1	Les antécédents	4
2.2	Les facteurs	6
2.2.1	Les ressources disponibles	6
2.2.2	Les marchés	12
2.2.3	La distribution provinciale	14
2.3	La performance et les perspectives économiques ...	18
2.3.1	La performance générale	18
2.3.2	Le marché de la main-d'oeuvre	19
2.3.3	Les investissements	20
2.3.4	L'analyse sectorielle	21
3.	LES PROBLEMES ET QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT	27
3.1	Le marché de base et les limites des réserves	27
3.2	Le développement et la diversification de l'industrie	28
3.3	L'attitude du fédéral à l'égard de la politique provinciale sur les ressources	29
3.4	Le transport et la manutention des grains	30
3.5	L'accroissement de la population autochtone urbaine	33
4.	LES INSTRUMENTS FEDERAUX ET PROVINCIAUX	34
4.1	Les priorités de développement de la province	34
4.2	Les instruments provinciaux	34
4.2.1	La capacité fiscale et le Fonds du patrimoine	34
4.2.2	Le développement agricole et rural	35
4.2.3	Le développement industriel	36
4.2.4	Les ressources naturelles industrielles ...	37
4.3	Les instruments fédéraux	38
4.3.1	Le développement agricole	38
4.3.2	L'exploitation des ressources	39
4.3.3	Le développement industriel	40
4.4	Les instruments fédéraux-provinciaux	41

5.	LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT	43
5.1	Les avantages comparatifs.....	43
5.2	L'intégration de l'agriculture	44
5.2.1	Les possibilités d'exploitation de l'agriculture	44
5.2.2	Les grains et la viande	45
5.2.3	La productivité	46
5.3	La diversification et le développement des ressources primaires	47
5.3.1	Les forêts	47
5.3.2	La tourbe	49
5.4	L'exploitation des ressources minérales et minières	50
5.5	L'utilisation stratégique des ressources pour la fabrication	55
5.5.1	Le fer et l'acier primaires	55
5.5.2	Les machines agricoles	57
5.5.3	L'électronique	57
5.6	L'expansion des marchés de l'Ouest	58
5.7	Le développement du Nord	62
6.	RESUME ET CONCLUSIONS	64
6.1	Résumé	64
6.1.1	Généralités	64
6.1.2	Les facteurs économiques, sociaux et spatiaux	65
6.1.3	Les Indiens autochtones dans les régions urbaines	66
6.1.4	Les principales villes	66
6.1.5	La lisière agro-forestière	66
6.1.6	L'Extrême-Nord	67
6.2	Conclusions	67
6.2.1	Les outils de développement	67
6.2.2	Les domaines de possibilité	68

1. APERCU GENERAL

La performance économique de la Saskatchewan a été et demeure étroitement liée à la production de ressources naturelles dont la plupart sont exportées à l'état brut vers des marchés étrangers. Traditionnellement, la faible structure agricole donnait lieu à des conditions économiques incertaines et souvent très instables. Des changements dans les marchés internationaux du blé ont provoqué d'importants revirements dans les possibilités de revenu et d'emploi du gouvernement. Les fluctuations périodiques de la population sont une autre conséquence de ces conditions économiques très variables.

Les perspectives économiques de la province ont beaucoup changé au cours des dernières années. La découverte et l'exploitation du pétrole et du gaz, de l'huile lourde, du charbon, de la potasse et de l'uranium ont élargi l'assise de la production du secteur primaire. Ces ressources naturelles récemment exploitées représentent maintenant le tiers de la production de ce secteur.

Depuis 1974, la hausse du prix de l'énergie a amélioré la performance économique de la Saskatchewan. La demande soutenue des carburants et des grains de la province prévue pour le début des années 80 entraîne actuellement l'accroissement rapide du développement des ressources. La province profite de l'exploration, de la construction initiale et du développement résultant de l'expansion des secteurs de l'uranium, de l'huile lourde, du charbon et de la potasse. Si le rythme du développement des ressources est assez soutenu, comme le prévoit la province, cela devrait transformer considérablement la structure de l'économie de la Saskatchewan qui repose sur les ressources naturelles. Cependant, les avantages qu'offre le secteur de l'uranium peuvent prendre plus de temps à se concrétiser en raison de récents problèmes touchant l'environnement et de l'opinion publique à l'égard de l'établissement de centrales nucléaires.

Malgré une croissance économique suscitée par l'exploitation des ressources, la progression de la Saskatchewan vers une structure économique plus diversifiée est encore lente. Les investissements sont concentrés dans les secteurs primaires qui exigent de gros capitaux et utilisent une technologie avancée. Malgré les possibilités qui surgissent, les exigences de ces projets en capital et en main-d'oeuvre spécialisée peuvent véritablement empêcher l'expansion de la petite industrie manufacturière de la province. L'expansion industrielle de la Saskatchewan est déjà restreinte par la petitesse de ses marchés, la difficulté d'accès aux marchés extérieurs, l'absence d'entrepreneurship local et le manque d'infrastructure industrielle.

Les autochtones du nord de la Saskatchewan ne profitent pas de l'expansion économique de la province à cause de leur isolement. Des initiatives conjointes du fédéral et de la province, ainsi que du secteur privé devraient améliorer leur situation. Ceux qui se rendent dans les centres de croissance économique constatent souvent que leur instruction, leur compétence et leur formation n'ont qu'une utilité limitée dans une économie industrialisée fondée sur les ressources. Pour les autochtones, les problèmes d'adaptation urbaine s'ajoutent aux barrières du marché de la main-d'oeuvre.

Le développement de la Saskatchewan dépend fortement d'un petit nombre de politiques et de règlements fédéraux et provinciaux. Les politiques fédérales reliées à l'énergie, à l'agriculture et au transport ont contribué à déterminer le rythme de développement des ressources dans les industries de l'uranium, du pétrole, de la potasse et du blé. En vertu de la politique provinciale sur les ressources, une importante proportion des investissements publics a été affectée au développement des ressources naturelles par l'intermédiaire des sociétés de la Couronne, de subventions et de concessions provinciales directes, ainsi que de contrôles législatifs, particulièrement dans les secteurs de l'agriculture, de la potasse, des mines, des forêts, du pétrole et du gaz.

L'avantage économique comparatif de la Saskatchewan repose sur la production agricole, l'extraction minière, la transformation des ressources naturelles, la fourniture de machines, de matériel, de composantes de transmission et des services à ces industries. De nombreuses possibilités économiques non exploitées s'offrent à la province en ce qui touche l'extraction, la production et la transformation. D'importantes possibilités de fabrication peuvent encore être reliées à l'exploitation prévue des ressources et de l'agriculture. Dans l'économie isolée du Nord, d'autres possibilités peuvent s'offrir dans les domaines du tourisme, des minerais, des fourrures et de la pêche.

Des politiques publiques s'imposent pour améliorer et soutenir la perspective économique actuelle de la Saskatchewan, qui est encourageante. On a besoin de milieux industriels efficaces dans les centres agricoles traditionnels et dans les villes, si l'on veut bénéficier des services ayant trait à la fabrication et à la technologie de pointe qui devraient résulter de l'expansion des ressources naturelles de l'Ouest. Il faut des politiques fédérales de soutien en matière d'énergie, de ressources, de transport et de commerce pour maintenir l'élan de croissance des principales industries de ressources naturelles.

En vertu de l'entente-cadre de développement et des autres programmes en cours, des initiatives fédérales-provinciales ont été prises afin de promouvoir le développement

du Nord, l'utilisation des minéraux, les secteurs du fer et de l'acier, le tourisme, ainsi que certains développements ruraux. Les ententes auxiliaires conclues récemment en vertu de l'entente-cadre portent sur la productivité agricole, le développement des ressources minérales, l'amélioration de la productivité, l'industrie forestière, l'approvisionnement en eau et la lutte contre la sécheresse. Ces initiatives devraient maintenir les progrès récents touchant la productivité et la diversification.

Des programmes supplémentaires devraient être élaborés afin d'accroître le niveau de participation des Amérindiens à l'économie provinciale; ces programmes devraient être adaptés à leur situation, tant dans les villes qu'à l'extérieur de celles-ci.

La réalisation même d'un petit nombre de possibilités de fabrication liées aux ressources et survenant dans l'Ouest canadien nécessitera une vaste expansion du secteur de la fabrication de la province et une capacité accrue à répondre aux besoins. Il faudra déployer plus d'énergie et recourir à davantage de ressources et les orienter vers l'exploitation et la réalisation des possibilités naissantes associées à la fabrication et aux services. Les subventions pour l'implantation d'entreprises et l'établissement de milieux manufacturiers et industriels attrayants et concurrentiels sont également des facteurs importants. On doit aussi tenir compte de la possibilité de déterminer et d'exploiter les retombées économiques des importantes ressources financières et techniques et de l'activité industrielle de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Tout cela révèle un besoin imminent de concentrer l'attention du fédéral et des provinces sur une vaste stratégie industrielle provinciale, sur une stratégie de développement rural, sur le développement du secteur des services, sur le soutien industriel de la technologie de pointe, et sur le développement à long terme du secteur touristique.

2. LES FACTEURS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2.1 Les antécédents

Le rapport de dépendance entre les ressources naturelles et les marchés étrangers continue de dominer l'économie de la Saskatchewan. En 1977, le secteur primaire représentait 75 % des exportations (voir tableau 1). Les exportations de produits fabriqués se composent principalement de produits connexes aux ressources, tels que les produits forestiers et la machinerie agricole.

Tableau 1

STRUCTURE ECONOMIQUE DE LA SASKATCHEWAN ET ORIENTATION VERS LE COMMERCE EXTERIEUR, 1977

SECTEURS INDUSTRIELS CHOISIS	POURCENTAGE DE LA PRODUCTION REELLE DE BIENS DE LA PROVINCE %	POURCENTAGE DU TOTAL DES EXPORTATIONS PROVINCIALES %
Agriculture	45,3	62,3
blé et grains	(34,0)	(51,4)
bétail et autres	(11,3)	(10,9)
Pêche, forêts et piégeage	0,6	0,6
Mines, pétrole et gaz	<u>18,3</u>	<u>12,7</u>
TOTAL DU PRIMAIRE	64,2	75,6
PRODUITS FABRIQUES	11,6	20,1
AUTRES	<u>24,2</u>	<u>4,3</u>
TOTAL	100,0	100,0

Source : Estimations du Conference Board in Canada concernant le produit réel de la province, et données sur les exportations de Statistique Canada après ajustement.

Ainsi, malgré une structure économique plus large, la Saskatchewan demeure très dépendante des conditions des marchés d'exportation étrangers. Traditionnellement, des changements dans les marchés internationaux ont provoqué d'importantes fluctuations dans les revenus provinciaux et les possibilités d'emploi, et ont parfois été accompagnés d'émigrations importantes (voir figure 1). La population de la Saskatchewan,

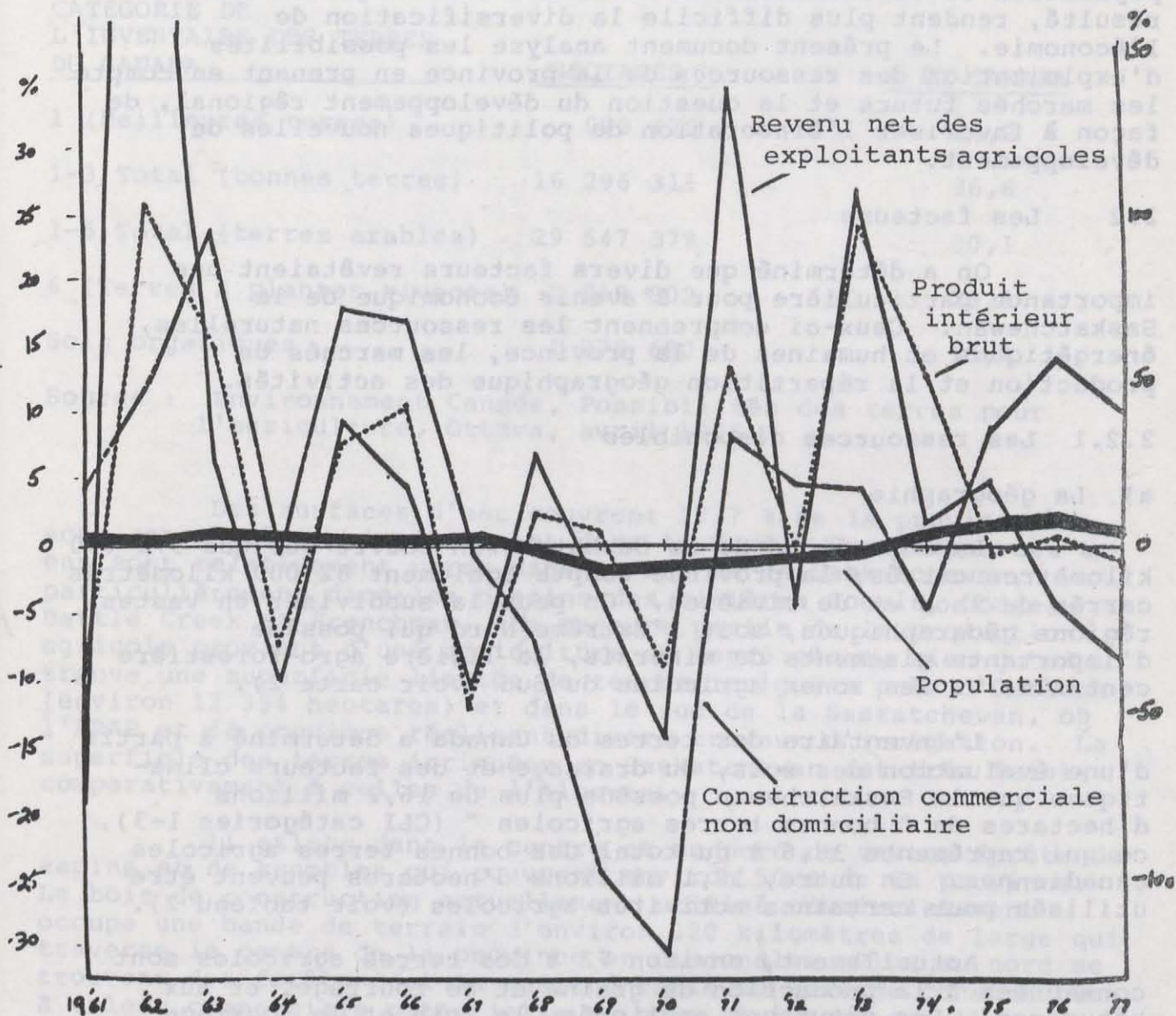
FIGURE 1

CHANGEMENT DE POURCENTAGE DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES CHOISIS

SASKATCHEWAN 1961-1977

(en dollars constants)

(Changement de pourcentage : revenu net des exploitants agricoles)



(Changement de pourcentage : autres)

(Source : Différentes sources y compris le Bureau des statistiques de la Saskatchewan et les coefficients de déflation des Comptes publics de Statistique Canada)

par exemple, était à peu près la même en 1931, 1960 et 1976. Elle a connu des baisses aussi récemment qu'en 1974. Des décennies de dépendance à l'égard de l'agriculture spécialisée et de l'infrastructure connexe, ainsi que l'établissement de la population et la formation de la main-d'oeuvre qui en ont résulté, rendent plus difficile la diversification de l'économie. Le présent document analyse les possibilités d'exploitation des ressources de la province en prenant en compte les marchés futurs et la question du développement régional, de façon à favoriser l'élaboration de politiques nouvelles de développement.

2.2 Les facteurs

On a déterminé que divers facteurs revêtaient une importance particulière pour l'avenir économique de la Saskatchewan. Ceux-ci comprennent les ressources naturelles, énergétiques et humaines de la province, les marchés de production et la répartition géographique des activités.

2.2.1 Les ressources disponibles

a) La géographie

La superficie de la Saskatchewan couvre quelque 570 000 kilomètres carrés; la province compte également 82 000 kilomètres carrés de lacs et de rivières. On peut la subdiviser en vastes régions géographiques, soit l'Extrême Nord qui possède d'importants gisements de minerais, la lisière agro-forestière centrale, et les zones agricoles du Sud (voir carte 2).

L'Inventaire des terres du Canada a déterminé à partir d'une évaluation des sols, du drainage et des facteurs climatiques que la Saskatchewan possède plus de 16,2 millions d'hectares de " bonnes terres agricoles " (CLI catégories 1-3), ce qui représente 36,6 % du total des bonnes terres agricoles canadiennes. En outre, 12,1 millions d'hectares peuvent être utilisés pour certaines activités agricoles (voir tableau 2).

Actuellement, environ 72 % des terres agricoles sont consacrées à la production de grains et de fourrage, et aux pâturages. Les pâturages améliorés, le foin et le fourrage occupent 4,6 autres millions d'hectares. Quelque 28 % sont des terres non améliorées sous forme de terrains boisés, de brise-vent, de terres à foin non améliorées, de pâturages naturels, de marécages et de marais.

Tableau 2

INVENTAIRE DES TERRES DU CANADA, POTENTIEL AGRICOLE
DES SOLS DE LA SASKATCHEWAN

<u>CATEGORIE DE L'INVENTAIRE DES TERRES DU CANADA</u>	<u>HECTARES</u>	<u>% DU CANADA</u>
1 (Meilleures terres)	999 678	24,2
1-3 Total (bonnes terres)	16 296 311	36,6
1-5 Total (terres arables)	29 547 379	30,1
6 (Terres à plantes vivaces)	2 919 902	28,8
Sols organiques	1 775 680	10,7

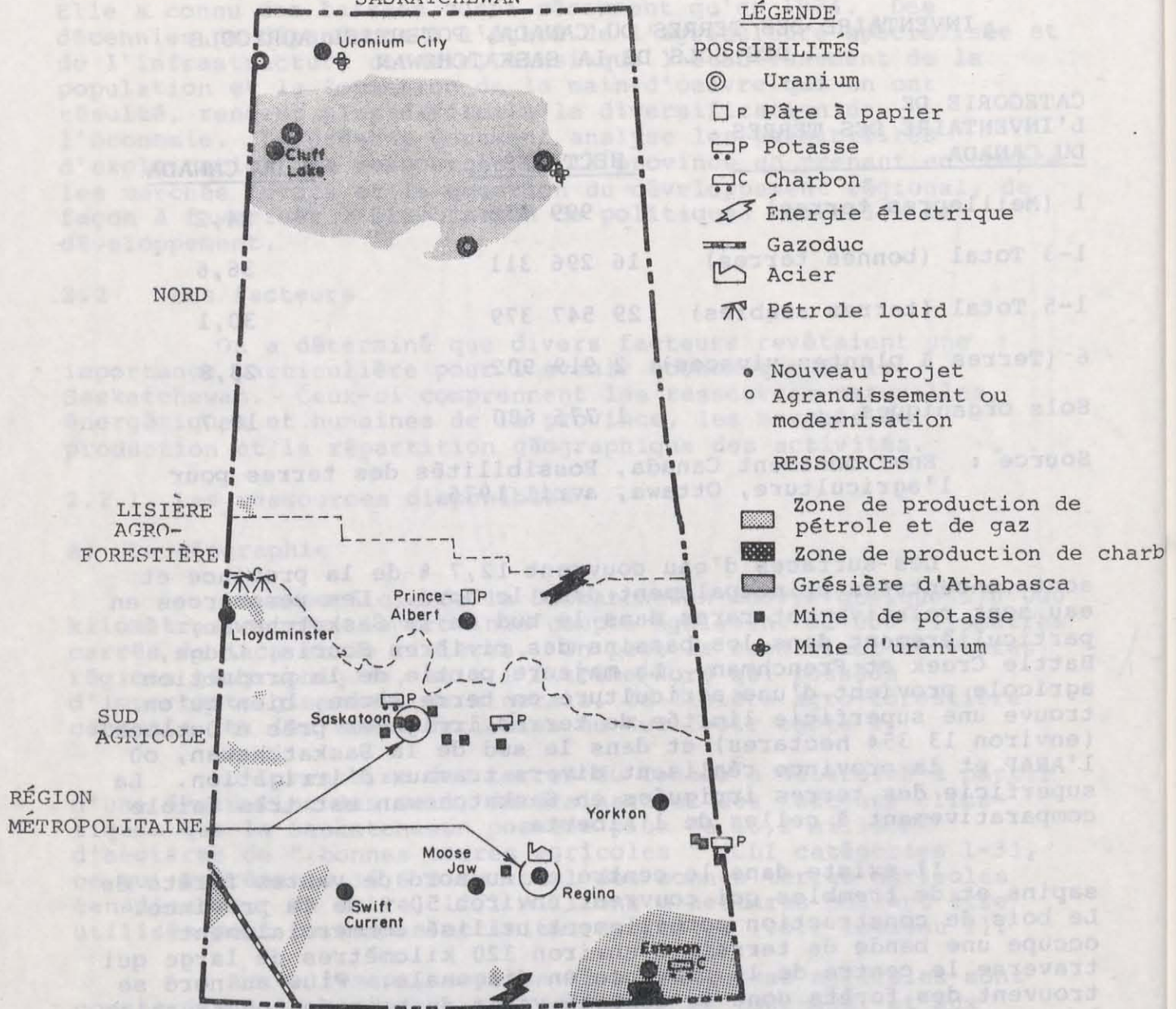
Source : Environnement Canada, Possibilités des terres pour l'agriculture, Ottawa, avril 1976.

Les surfaces d'eau couvrent 12,7 % de la province et sont concentrées principalement dans le Nord. Les ressources en eau sont relativement rares dans le sud de la Saskatchewan, particulièrement dans les bassins des rivières Souris, Lodge, Battle Creek et Frenchman. La majeure partie de la production agricole provient d'une agriculture en terre sèche, bien qu'on trouve une superficie limitée de terres irriguées près d'Outlook (environ 13 354 hectares) et dans le sud de la Saskatchewan, où l'ARAP et la province réalisent divers travaux d'irrigation. La superficie des terres irriguées en Saskatchewan est très faible comparativement à celles de l'Alberta.

Il existe dans le centre et au nord de vastes forêts de sapins et de trembles qui couvrent environ 50 % de la province. Le bois de construction actuellement utilisé commercialement occupe une bande de terrain d'environ 320 kilomètres de large qui traverse le centre de la province en diagonale. Plus au nord se trouvent des forêts dont la qualité varie du bois de construction à valeur commerciale potentielle au bois clairsemé que l'on retrouve près de la frontière des territoires du Nord-Ouest et dans le bouclier canadien. Au total, seulement 50 % du bois mou disponible (sapin) et 17 % du bois dur disponible (tremble) sont utilisés annuellement. Ces forêts abritent de nombreux animaux à fourrure, dont le rat musqué, le lynx, le loup, le coyote et l'écureuil. De nombreux lacs du Nord renferment des quantités commerciales de poissons d'eau douce, tels que la truite de lac, le poisson blanc, le brochet et le brocheton.

CARTE 2

PRINCIPALES ZONES DE RESSOURCES ET DE POSSIBILITÉS
SASKATCHEWAN



LÉGENDE

POSSIBILITÉS

- ⊙ Uranium
- P Pâte à papier
- ⊞ P Potasse
- ⊞ C Charbon
- ⚡ Énergie électrique
- Gazoduc
- ⌒ Acier
- ⤴ Pétrole lourd

- Nouveau projet
- Agrandissement ou modernisation

RESSOURCES

- ▨ Zone de production de pétrole et de gaz
- ▩ Zone de production de charbon
- ▧ Grésièrre d'Athabasca
- Mine de potasse
- ⊕ Mine d'uranium

NORD

LISIÈRE AGRO-FORESTIÈRE

SUD AGRICOLE

RÉGION MÉTROPOLITAINE

Uranium City

Cluff Lake

Prince-Albert

Lloydminster

Saskatoon

Yorkton

Moose Jaw

Regina

Swift Current

Estevan

b) Les ressources énergétiques

La Saskatchewan a une assise énergétique diversifiée qui se développe rapidement. Dans le Sud, on estime les ressources de lignite à environ 8,3 milliards de tonnes qui sont actuellement utilisées pour la production d'énergie thermique.

La province compte environ 30 % des réserves d'uranium du Canada. Selon de récentes estimations, environ 180 000 tonnes d'oxyde d'uranium sont accessibles au moyen de mines ouvertes et des techniques traditionnelles d'exploitation minière. De récentes découvertes à Rabbit Lake, Key Lake et Mid West Lake, situés dans l'extrême nord du bouclier de l'Athabaska, comptent parmi les plus riches gisements du monde. Les concentrations d'uranium ont une densité moyenne de 13,6 kilogrammes par tonne, mais elles varient entre 3 et plus de 45 kilogrammes, comparativement à une moyenne mondiale pour les gisements commerciaux de 1,4 kilogramme par tonne. Même les réserves potentielles les plus importantes d'Australie n'ont qu'une densité de 3,6 kilogrammes par tonne.

La Saskatchewan possède des réserves de pétrole récupérable estimées à 640 millions de barils, ce qui représente des réserves pour dix ans aux taux de production actuels. Environ 30 % de ces réserves consistent en pétrole de faible densité; on trouve ces réserves dans les régions du Sud-Est et du Centre-Ouest. La majeure partie des autres réserves récupérables consistent en pétrole brut de densité moyenne que l'on trouve dans le Sud-Est, dans les environs de Weyburn, et dans le Sud-Ouest, près de Swift Current. Certains puits profonds du bassin de Williston, près d'Estevan, sont prometteurs, bien qu'ils ne soient pas commercialement exploitables.

On trouve du pétrole de forte densité dans le centre-ouest de Lloydminster et de Kindersley. Quoiqu'il existe de nombreux réservoirs de pétrole brut de forte densité dans ces deux régions, la viscosité du pétrole et la nature non compacte des réservoirs de sable donnent généralement lieu à de faibles récupérations. Bien qu'il y ait selon les estimations jusqu'à 27 milliards de barils de pétrole dans la région (y compris une partie de l'Alberta) et même si l'on se fonde sur des facteurs de récupération optimistes de 20 %, la quantité de pétrole susceptible d'être commercialisée est inférieure à 5 milliards de barils.

On estime à 24,4 milliards de mètres cubes les réserves sûres de gaz naturel de la Saskatchewan aux prix et à la technologie actuels, tandis que les réserves potentielles atteindraient 36 milliards de mètres cubes. Bien que cela ne représente pas une grande quantité au niveau national, cela constitue une importante réserve de gaz naturel pour la province, et les travaux d'exploration se poursuivent.

Le potentiel hydro-électrique non exploité de la province est situé principalement dans le Nord. Il serait possible d'aménager au moins une centrale électrique de 300 mégawatts afin d'exploiter une partie de la capacité de la Churchill, ainsi que trois centrales sur la Saskatchewan-Nord ayant une capacité totale de 1 100 mégawatts. On a tenu des audiences publiques sur l'aménagement de ces deux rivières, et il semble maintenant que l'exploitation hydro-électrique des années 80 commencera par le site de Nipawin sur la Saskatchewan-Nord.

c) Les minéraux industriels

Il existe d'énormes gisements de potasse d'excellente qualité au centre de la Saskatchewan. Ils s'étendent de Lloydminster, dans l'ouest, jusqu'à la frontière du Manitoba, près d'Esterhazy. Selon des sources provinciales, on estime à 3,5 milliards de tonnes d'oxyde de potassium équivalent les réserves accessibles à l'aide de puits de mines traditionnels, et à 48 milliards de tonnes d'oxyde de potassium équivalent la quantité de potasse récupérable au moyen de techniques d'exploitation minière de solution. Au taux actuel de consommation, la Saskatchewan possède assez de potasse pour en fournir au monde entier pendant environ trois mille ans.

Les autres minerais que l'on trouve en Saskatchewan comprennent les minerais métalliques, soit le cuivre, le zinc, le minerai de fer; les minerais industriels, soit le sulfate de sodium, le calcaire, le sable quartzeux, le soufre, le sel, les argiles (bentonite, réfractaire et autres), et les sols organiques, dont la tourbe. Le complexe minier de l'Hudson Bay Mining and Smelting Co. Ltd., dans la région de Flin Flon, exploite des réserves de 19 millions de tonnes de cuivre et de zinc situées en Saskatchewan et au Manitoba. Cela représente environ onze ans de production aux taux actuels. Il existe 21 gisements importants de sulfate de sodium dans la province, dont des réserves totales de sel en pains d'environ 61 millions de tonnes. Les sols organiques, dont la tourbe, sont situés dans la lisière agricole du Nord et représentent environ 316 000 hectares.

d) Les ressources humaines

A l'heure actuelle, la population de la Saskatchewan est de 955 000. La mobilité de la main-d'oeuvre a historiquement limité la croissance de la population. Le pourcentage de la population de la Saskatchewan par rapport à la population canadienne, qui était de 5,1 % en 1961, est tombé à 4 % en 1979. En outre, la population a vieilli beaucoup plus rapidement que la moyenne nationale, de sorte qu'aujourd'hui 11,2 % de la population a plus de 65 ans, comparativement à la moyenne canadienne de 8,9 %. Le vieillissement de la population a des effets importants tant sur le plan du fardeau fiscal provincial que sur celui des efforts liés aux coûts des services et à leur emplacement. Par contre, par suite du niveau d'affluence et des nouvelles demandes de cette partie de la population, de nouveaux services commerciaux peuvent être créés dans les domaines du logement, des services commerciaux, des loisirs, du transport et autres. Il est important de noter que les petites villes et les villages sont des endroits privilégiés pour les plus de 65 ans. En 1977, quelque 18 % de leur population appartenait à cette catégorie d'âge, comparativement à 10,1 % pour les grandes villes, et à moins de 8 % pour toutes les autres régions.

Environ 45 % de la population provinciale est définie comme étant rurale. La population agricole rurale a diminué de 17,5 % entre 1971 et 1976. Cette perte a été partiellement compensée par une augmentation de 7,5 % de la population rurale non agricole, du fait que de nombreux cultivateurs ont déménagé dans les petites communautés rurales. La population urbaine a augmenté d'environ 4,2 % depuis 1971 et se concentre de plus en plus à Regina et à Saskatoon. Ces deux villes comptent pour près du tiers de la population de la province.

La population provinciale comptait une main-d'oeuvre de 421 000 personnes en 1978. Le quart travaillait directement dans l'agriculture, et une grande partie de la main-d'oeuvre non agricole était employée dans les services agricoles à divers degrés. La main-d'oeuvre est donc très fortement concentrée dans les secteurs de l'agriculture et des services agricoles.

La Saskatchewan a un héritage culturel diversifié. Près de 20 % de sa population possède une langue maternelle autre que l'anglais et le français (comparativement à une moyenne nationale de 13 %). Les principales origines ethniques comprennent les descendances allemande, ukrainienne, amérindienne (Algonquins, Athabaskan, Cris, Sauteux), polonaise, anglaise et française. Cette diversité ethnique se retrouve dans toute la province.

La situation économique et sociale des Amérindiens est préoccupante. La population indigène évaluée à 129 954 habitants en 1976, y compris les Indiens inscrits et non inscrits, représente environ 14 % du total de la population provinciale. Quelque 54 000 (42 %) indigènes vivent dans les centres urbains. La majeure partie demeure à Regina (plus de 20 500, soit environ 38 %). Saskatoon et Prince-Albert comptent chacun environ 5 % de la population indigène urbaine et les autres 50 % vivent dans diverses petites villes de la province.

En 1976, la population totale des Indiens inscrits de la Saskatchewan était d'environ 43 300. On estime que 71 % d'entre eux vivaient sur des réserves, tandis que les autres demeuraient ailleurs, y compris dans les centres urbains. La population des réserves indiennes a augmenté d'environ 5,8 % entre 1971 et 1976, comparativement à une baisse de 0,6 % de la population provinciale totale. Environ 5 300 Indiens inscrits, soit 12 % du total des Indiens inscrits de la province, vivent à Regina.

Etant donné que les indigènes du Nord continuent de s'adonner à des activités traditionnelles, telles la chasse, la pêche et le piégeage, et qu'il existe sur les réserves des programmes publics de revenus garantis, une main-d'oeuvre industrielle n'a pu se former. Le taux de chômage chez les indigènes est, selon les endroits, de 4 à 15 fois plus élevé que la moyenne provinciale.

2.2.2 Les marchés

Les marchés pour la production courante de la Saskatchewan sont fortement affectés par les conditions économiques mondiales. En outre, plusieurs facteurs spécifiques jouent un rôle important sur les marchés d'exportation des principales ressources naturelles de la province.

a) Les grains

La production de la Saskatchewan représente une forte proportion des exportations mondiales de grains, dont les prix sont déterminés par les conditions de récolte locales et celles des autres pays producteurs, le niveau des réserves mondiales, et l'efficacité de la livraison aux marchés d'exportation. Ce sont là des questions cruciales pour le dynamisme de l'économie de la Saskatchewan. Actuellement, les pays du bloc communiste, les économies en voie de développement de l'Asie et de la Chine, et les économies avancées du Japon et du Royaume-Uni représentent des destinations importantes pour le grain canadien et, par le fait même, pour celui de la Saskatchewan. Selon la Commission canadienne du blé, les exportations internationales de grains du

Canada pourraient augmenter de 50 %, atteignant 30,5 millions de tonnes en 1985. Bien que ce niveau de production puisse vraisemblablement être atteint, il faudra surmonter les problèmes de transport.

b) La potasse

Les exportations provinciales de potasse ont traditionnellement été destinées aux marchés américains. Etant donné que l'on prévoit que les marchés internationaux de blé et de grains seront stables dans les années 80, la demande de potasse de ces régions devrait demeurer stable. Entre 20 et 25 % de la potasse de la Saskatchewan est envoyée directement sur les marchés d'outre-mer, principalement en Asie et en Amérique du Sud. Bien que l'efficacité du transport vers ces lieux d'exportation soit capitale pour la compétitivité internationale de la potasse de la Saskatchewan face aux fournisseurs de potasse russes et européens, la province affirme que l'efficacité du transport est plus critique pour le marché nord-américain. Une plus grande croissance de l'industrie augmentera les bénéfices retirés par les industries qui fournissent des services spécialisés à l'industrie de la potasse.

c) Les ressources énergétiques

Le pétrole et l'uranium dominent les exportations provinciales de combustibles énergétiques. Tous deux dépendent fortement des besoins énergétiques des Etats-Unis, particulièrement ceux du nord du Middle West, pauvre en pétrole, ainsi que de l'industrie de l'énergie nucléaire de ce pays. Dans le dernier cas, les questions relatives à l'environnement qui touchent la sécurité des centrales, le stockage, ainsi que la destruction des déchets nucléaires peuvent jouer un rôle important dans la croissance future du marché. On s'attend que ces deux enregistrent une croissance stable au cours des années 80. Les règlements fédéraux sur les exportations, appliqués sous la surveillance de l'Energie atomique du Canada et de la Commission nationale de l'énergie, contribueront à déterminer le niveau exact des ventes de la production de la Saskatchewan à l'étranger.

d) Autres ressources

La demande des consommateurs américains revêt une importance particulière dans le cas de divers produits provenant des ressources naturelles, dont les produits forestiers, les fourrures et le poisson. Cependant, la Saskatchewan pourrait constituer un débouché croissant pour ses propres produits forestiers dans les prochaines années. La production de charbon est étroitement liée au développement de la capacité des centrales thermiques de la province à satisfaire à la demande domestique et à une certaine partie de la demande étrangère.

2.2.3 La distribution provinciale

On peut diviser l'économie de la Saskatchewan en quatre sous-régions géographiques : le sud agricole, la Saskatchewan métropolitaine, la lisière agro-forestière et l'Extrême-Nord (voir carte 1).

a) Le Sud agricole

Les grains et, à un degré moindre, l'élevage sont à la base de l'économie du Sud agricole. Cette région renferme la majorité des meilleures terres agricoles de la Saskatchewan et compte 421 000 habitants, soit moins de la moitié de la population provinciale. Les conditions d'exploitation agricole varient beaucoup dans la région selon le type de sol, les réserves d'eau, les conditions météorologiques et l'accessibilité aux marchés. Les régions de production de blé au niveau primaire s'étendent du sud-est au nord-ouest de la région. Dans les sols plus humides et plus lourds du Nord, la graine de colza, le fourrage et l'élevage sont des compléments intéressants de la production du blé. Dans le Sud-Ouest sec, de vastes terres soutiennent une importante industrie de l'élevage.

Un grand nombre de petites et de grosses villes, telles que North Battleford, Yorkton, Swift Current, Moose Jaw, Weyburn et Estevan se sont développées en fournissant des services à l'économie agricole. La plus importante de ces villes a tendance à avoir des revenus dépassant la moyenne provinciale, bien que les possibilités d'emploi soient généralement concentrées dans les secteurs de l'agriculture et des services agricoles.

La région, en plus de ses ressources agricoles, renferme de nombreux minerais et combustibles industriels. Le développement de la potasse dans le Sud-Est et dans la région de Saskatoon a transformé l'économie de centres tels que Esterhazy, Lanigan, Allan et Delisle. L'exploitation du charbon a contribué à la récente croissance d'Estevan et de Coronach, tandis que l'exploitation de l'huile lourde a déjà des répercussions importantes sur la région de Lloydminster. On trouve des réserves de pétrole et de gaz du type traditionnel dans la partie sud de la province, particulièrement à Kindersley, Kerrobert, Weyburn, Estevan et Swift Current.

b) La Saskatchewan métropolitaine (Regina et Saskatoon)

Ces deux régions métropolitaines, qui ont une population combinée de 300 000 habitants, représentaient plus de 31 % de la population provinciale en 1979. Ce nombre a augmenté de 8 % depuis 1971. Elles constituent d'importants centres gouvernementaux, d'enseignement, de distribution et

d'entreposage, tant pour la province que pour l'Ouest canadien. Les deux villes s'industrialisent de plus en plus et concurrencent de plus en plus sérieusement le réseau des villes de l'Ouest comprenant, entre autres, Winnipeg, Calgary, Edmonton et Vancouver.

REGINA, la capitale, est située au centre des grandes plaines de blé et est entourée de sols d'argile profonds qui retiennent bien l'humidité et qui sont très productifs lorsqu'ils sont convenablement traités. Les ressources agricoles comprennent les grains, le bétail, la viande et les aliments conditionnés destinés aux animaux. Les ressources naturelles de la région environnante comprennent le pétrole, l'argile, la potasse, le sable, le gravier et le sel. De 1971 à 1978, l'emploi dans le secteur public a doublé et atteint 17 000, tandis que l'emploi dans le secteur de la fabrication est demeuré presque constant à 6 000 (bien qu'il ait augmenté de 26 % entre 1961 et 1971). Bien qu'il y ait de la machinerie agricole fabriquée à Regina, la majeure partie de la fabrication se fait dans le secteur des aliments et des boissons et dans celui des métaux primaires, ce dernier étant dominé par l'aciérie et l'usine de tuyaux IPSCO.

Le parc industriel Ross a été établi à Regina en 1962. En 1977, il fournissait 66 % de l'assiette fiscale industrielle de la ville. Les industries de ventes en gros et de transport détiennent 79 % de tous les permis délivrés, 77 % de l'espace de plancher et 74 % des terrains vendus, ce qui montre l'importance de Regina comme centre de distribution. En 1978, le parc industriel Ross comptait 582 des 1 420 hectares réservés au développement industriel de la ville, 842 hectares étant formés d'autres terrains.

La population de Regina a augmenté de 7,3 % entre 1971 et 1976, atteignant 149 593 habitants. La population actuelle dépasse les 155 000. En 1978, les ventes au détail par habitant étaient de \$4 378, tandis que le revenu disponible par tête atteignait \$7 800, soit respectivement 44,8 et 20,2 % au-dessus de la moyenne provinciale.

Comme on l'a déjà indiqué, il y a actuellement quelque 20 500 Indiens autochtones qui vivent à Regina, soit 14 % de la population totale de la ville. Ce groupe pourrait passer à 33 500 d'ici à 1986, en raison de la migration hors des réserves, et du passage de la campagne à la ville des Indiens non inscrits. Un grand nombre d'entre eux sont pauvres et reçoivent une forme quelconque d'aide sociale.

SASKATOON, la deuxième grande ville, est situé au centre de la Saskatchewan. Les ressources naturelles environnantes comprennent des gisements de potasse, d'argile et de sulfate de sodium. En raison de sa proximité des mines de potasse provinciales et des industries secondaires connexes, elle

est reconnue comme la capitale mondiale de la potasse. Sa population, qui était de 133 750 en 1976, a augmenté de 5,8 % depuis 1971. La population actuelle est évaluée à 145 000 habitants. La ville a un emplacement géographique unique, puisqu'elle bénéficie de l'exploitation des ressources environnantes et de celles du Nord, et qu'elle continue à être un important centre de services agricoles pour la communauté rurale des environs. En 1978, les ventes au détail par habitant étaient de \$4 013, tandis que le revenu personnel disponible par tête était de \$7 780, soit respectivement 42 et 19,9 % au-dessus de la moyenne provinciale. Saskatoon abrite également l'université de la Saskatchewan qui contribue à l'influence de la ville en tant que centre de recherche. La ville est en train de devenir le centre des sièges sociaux des entreprises minières, dont la Saskatchewan Potash Corporation, la Saskatchewan Mining and Development Corporation, l'Amok Ltd. et la Gulf Minerals Canada Ltd.

Saskatoon a bénéficié d'une part importante de la croissance industrielle et de la diversification qui se sont produites dans la province. Des 110 nouvelles industries de fabrication qui se sont établies dans la province entre 1971 et 1974, 31 sont situées à Saskatoon, 17 à Regina et 62 dans les autres régions. (Mais le total des industries manufacturières à Saskatoon est demeuré à 142 en 1971 et 1974.) La ville reste fortement liée aux industries des aliments et boissons, bien que cette dépendance ait légèrement diminué au cours de la dernière décennie, puisqu'elles fournissent maintenant 44 % de l'emploi industriel.

L'établissement de nouvelles industries de services commerciaux à Saskatoon, en raison de l'emplacement privilégié de la ville par rapport aux activités d'exploitation des ressources provinciales, représente des possibilités importantes. La ville devra développer les particularités du milieu physique et de l'environnement qui sont nécessaires à l'exploitation de ces possibilités.

c) La lisière agro-forestière

Cette région constitue une bande de terrain de 320 kilomètres dans la partie centre-nord de la province. La partie sud de cette région renferme des terres agricoles marginales et arables, et la partie nord, des forêts denses de trembles, de peupliers et de sapins.

En 1978, la population était de 204 800, ce qui représente 21,4 % de la population provinciale totale. Le revenu personnel disponible par habitant était de \$5 119, soit environ 80 % de la moyenne provinciale, et représentait, dans de nombreux cas, une combinaison des revenus provenant des secteurs agricole

et forestier. Prince-Albert est le principal centre urbain de cette région.

La principale industrie de cette région est l'industrie forestière. Elle demeure axée sur l'usine de papier d'emballage fort exploitée par la Prince Albert Pulp Co. Ltd. (PAPCO), et sur des usines de dimension moyenne produisant des poteaux, du carton gaufré et du contre-plaqué, dans les deux centres secondaires d'Hudson Bay et de Meadow Lake. On retrouve des usines de bois de construction moins importantes à Bodwin et Carrot River.

En plus des activités liées à l'exploitation forestière, la région et, particulièrement, la ville de Prince-Albert jouent un rôle important dans la fourniture de services pour le développement des activités associées aux minéraux du Nord. La croissance de la population de Prince-Albert n'a été que de 0,6 % entre 1971 et 1976, alors qu'elle a augmenté de 3 % depuis pour se chiffrer à 29 500 en 1978. Les ventes au détail et les revenus par habitant dépassaient largement la moyenne provinciale. Il y avait 996 personnes employées dans la fabrication en 1976, ce qui représente une augmentation de 16 % par rapport à 1970. Environ la moitié de ces employés travaillaient à l'usine de pâte.

La culture combinée des graines de colza, du fourrage et des grains destinés aux animaux fournit les principales récoltes de la région et représente la plus grande concentration d'activités d'élevage dans la province. La saison de croissance plus courte et les sols plus pauvres (de cette région agricole parfois marginale) ont soutenu une production importante et encore croissante de graines de colza.

d) L'Extrême-Nord

Le nord de la Saskatchewan est une région qui contraste fortement avec la partie sud de la province quant au nombre et à la distribution de la population, au niveau de vie, aux sources et aux taux de revenu et à l'administration publique. Un sous-développement relatif, un niveau de vie bas (sur les plans social et matériel), le coût élevé des marchandises et des services disponibles, l'éloignement, une sensation de solitude et les habitations éparpillées des autochtones sont quelques-unes des caractéristiques fondamentales de la région.

Quelque 25 000 personnes vivent dans l'Extrême-Nord; cette région (district administratif du Nord) est administrée par le ministère du Nord de la Saskatchewan. Plus des trois quarts des résidents sont d'origine autochtone et demeurent dans de nombreuses petites localités. Les Blancs non autochtones sont peu nombreux et vivent principalement dans les localités semi-industrialisées d'Uranium City, La Ronge et Creighton.

L'Extrême-Nord possède des gisements de minéraux considérables. L'uranium est actuellement exploité et devrait fournir à moyen terme, à la Saskatchewan, des avantages financiers importants sous forme de redevances minières. L'exploitation minière est la principale industrie d'Uranium City et de Creighton (cuivre, zinc), tandis que le secteur public est le principal employeur à La Ronge. Des camps miniers desservis par aéronefs, comme celui de Wollaston Lake, pourraient également être aménagés à Key Lake et à Midwest Lake, lorsque les mines d'uranium seront exploitées. Il semble que la mine de Cluff Lake sera également de ce type.

Les secteurs traditionnels de la chasse, de la pêche, du piégeage et des activités forestières à petite échelle, ainsi que le travail à temps partiel dans divers projets de construction publics, sont les principaux fournisseurs d'emplois pour les gens de la région qui vivent dans les localités éloignées.

2.3 La performance et les perspectives économiques (1971-1978 et tendances jusqu'à 1985)

2.3.1 La performance générale

Le produit intérieur brut de la Saskatchewan a atteint près de \$9,8 milliards en 1978, après une croissance en chiffres réels de 37,8 % depuis 1971. L'augmentation provinciale de la production réelle était inférieure à la hausse canadienne de 32,8 %, en raison des variations à l'échelle provinciale dans la performance de l'agriculture, de l'exploitation minière et des industries productrices de biens. Cependant, la croissance a été stable après la hausse survenue dans les marchés de grains en 1974. En 1978, les secteurs producteurs de biens représentaient 46,2 % du produit intérieur réel de la province, et le secteur des services, 54,6 %.

La performance du secteur agricole et de ses marchés d'exportation continue à influencer sur les fluctuations de la population. De 1971 à 1974, la population est tombée de 926 000 à moins de 900 000. Cependant, en 1978, la population était remontée à 955 000. De 1976 à 1978, l'immigration nette atteignait au total 10 800 personnes.

Les mises en chantier de logements ont considérablement augmenté durant les années 70. Dans les villes de la province de plus de ~~10 000~~ habitants, il y a eu une augmentation soutenue de la construction résidentielle depuis 1971, car 2 324 logements ont été mis en chantier. En 1977, ce chiffre était passé à 9 328. Au premier semestre de 1979, les mises en chantier se chiffraient à 4 344. La forte demande de logements est due au déplacement de la population rurale vers la ville et à la

croissance des villes qui en résulte, particulièrement à Regina et à Saskatoon, à une certaine immigration provinciale, et à la croissance des marchés des ressources à certaines périodes, laquelle a entraîné l'augmentation des revenus personnels.

De 1971 à 1978, le revenu personnel par habitant a été généralement inférieur à la moyenne canadienne, sauf en 1975 et en 1976, années où les revenus agricoles étaient très élevés. Le revenu agricole a historiquement représenté de 15 à 25 % du revenu personnel total en Saskatchewan et a été étroitement lié aux marchés des grains. En 1971, le revenu par habitant représentait 80,3 % de la moyenne nationale et, en 1978, il était passé à \$7 388, soit à 92 % de cette moyenne. La moyenne des salaires (industriels) hebdomadaires est généralement inférieure à la moyenne nationale. En 1978, elle était de \$251 en Saskatchewan, comparativement à \$267 au Canada.

Les conditions et les circonstances actuelles laissent entrevoir, à moyen terme, une augmentation du produit intérieur réel en raison d'un secteur des ressources fort et des répercussions à court terme de plusieurs projets importants liés aux ressources. La population pourrait atteindre un million au milieu des années 80. Cependant, comme les projets de développement nécessitent des capitaux importants, ils pourraient ne créer qu'un petit nombre de possibilités d'emploi direct à long terme. La croissance de l'emploi se fera probablement dans les sociétés de la Couronne et les secteurs de développement de l'uranium et de l'huile lourde. La province ne pourra conserver sa part de la croissance de l'emploi se produisant au Canada ou dans l'Ouest, lorsque les activités de construction prévues ou en cours seront terminées.

2.3.2 Le marché de la main-d'oeuvre

En 1978, il existait une main-d'oeuvre de 421 000 personnes en Saskatchewan.

La croissance de l'emploi et de la main-d'oeuvre dans cette province a été bien inférieure au niveau national. Le taux de chômage au début des années 70 est resté faible, soit de 2 à 4 %, du fait que la croissance de l'emploi a dépassé l'augmentation de la main-d'oeuvre, et que durant de nombreuses années, les résidents de la Saskatchewan ont émigré vers l'ouest. En 1977 et en 1978, le taux de chômage a atteint près de 5 %, étant donné que l'émigration a été remplacée par l'immigration en prévision de possibilités d'emploi dans les secteurs des ressources. Il n'y a pas eu récemment de croissance marquée de l'emploi dans la production de biens.

2.3.3 Les investissements

Au cours de 1978, les investissements de la Saskatchewan en capital et en réparations ont augmenté de 7,9 % en dollars courants, atteignant \$3 071 milliards, comparativement à une hausse nationale de 7,7 %. En chiffres réels, de 1971 à 1978, l'augmentation des investissements totaux en Saskatchewan a été presque du double de la moyenne nationale, et le pourcentage provincial des investissements canadiens est passé de 3,7 à 4,8 %. Cette hausse était due en grande partie à de gros investissements dans les secteurs de l'industrie primaire et du bâtiment et à une augmentation des dépenses publiques d'investissement.

Les investissements dans la fabrication, historiquement faibles en Saskatchewan, ont doublé entre 1971 et 1978. En 1971, la fabrication représentait 4 % du total des investissements. En 1978, cette proportion est tombée à 2,8 %. Les nouveaux investissements dans la fabrication étaient de \$58 par habitant en Saskatchewan, comparativement à \$277 au niveau national, en 1978.

Le climat des investissements dans les secteurs primaires et les secteurs liés à la construction est favorable, étant donné qu'on s'attend, au cours des années 80, à voir débiter un certain nombre de projets importants liés à l'énergie, dans les domaines de l'uranium et de l'huile lourde. Ces projets comprennent l'exploitation de trois mines d'uranium, nécessitant dans chaque cas un investissement en capital d'environ \$300 millions; l'amélioration des installations servant à l'exploitation du charbon et au développement de la potasse; la construction du tronçon provincial de 256 kilomètres du pipeline de la route de l'Alaska; l'exploitation de nombreux gisements d'huile lourde dans la région de Lloydminster; l'expansion de l'IPSCO à Regina; l'addition d'une centrale électrique de 300 mégawatts sur la rivière Poplar; et la construction d'une centrale hydraulique de 250 mégawatts à Nipawin.

Ces projets importants pourraient fournir ensemble à l'économie de la Saskatchewan, au cours des cinq ou dix prochaines années, environ \$3 300 milliards en capital d'investissement, et jusqu'à 10 000 années-personnes d'emploi directement liés à la construction.

Au cours de cette période, on prévoit également un cours stable d'activités financières, commerciales et de construction institutionnelle. Celles-ci concerneraient, en partie, des industries secondaires et des industries liées aux services desservant le secteur croissant des ressources, et elles découleraient, en partie, des dépenses d'infrastructures sociales et économiques du secteur public. La majorité de ces

investissements dans les services commerciaux est concentrée à Saskatoon.

Le terme " stable " est celui qui décrit le mieux le climat des investissements dans les activités de fabrication de la province, au cours des quelques prochaines années. Bien que l'on prévoie une certaine augmentation dans le secteur de la fabrication tant lié que non lié aux ressources, il est peu probable que les nouveaux investissements dans la fabrication soient beaucoup plus élevés que la part habituelle de 1 % du total de tels investissements au Canada. Cela est inférieur à la part habituelle de 5 % des investissements totaux, en raison de l'importance du secteur primaire.

2.3.4 L'analyse sectorielle

a) L'agriculture

L'agriculture compte normalement pour 40 à 50 % du total des biens produits en Saskatchewan. En 1978, la province a fourni 30 % de la production agricole canadienne et son produit intérieur réel a augmenté de 18,1 % par rapport à celui de 1977.

La performance agricole a été excellente depuis 1974, grâce au prix élevé des grains et aux récoltes exceptionnelles. Les recettes monétaires agricoles ont dépassé les \$2 milliards chaque année depuis 1974, et ont atteint \$2,5 milliards en 1978. Cependant, les revenus agricoles nets ont continué à fluctuer; ils étaient de \$1,5 milliard en 1975, mais sont tombés à \$967 millions en 1978, du fait que les coûts d'investissement agricoles croissants ont dépassé les augmentations de revenu. Le revenu agricole net, tiré des recettes monétaires agricoles, qui était de 60,2 % en 1975, est tombé à 39,1 % en 1978.

Au cours des années 70, il y a eu une fluctuation dans la production de la viande et des grains. La superficie consacrée à la production du blé a augmenté de 32 % de 1971 à 1977, en raison du prix élevé du blé. Par contre, la production des autres grains (avoine, graine de colza, orge, seigle, lin) a diminué de 37,6 %. Le secteur de l'élevage a baissé de 1974 à 1977, puisque les recettes monétaires provenant de l'élevage étaient pour ainsi dire statiques. Cependant, le prix élevé du boeuf en 1978 a amené une augmentation de 31,3 % des recettes monétaires. La taille des troupeaux en 1978 (2,7 millions) était légèrement supérieure à celle de 1971 (2,6 millions). De nombreux producteurs de la Saskatchewan ont abandonné l'élevage du porc, lorsque le prix élevé du blé leur a offert une autre possibilité avantageuse. De 1971 à 1978, la production du porc est tombée de plus de 1 million à un demi-million.

On prévoit d'ici à 1985 une expansion modérée des marchés du blé par suite de la croissance de la population mondiale et de l'expansion rapide des marchés de grains pour animaux. Les pays en voie de développement de la ceinture du Pacifique sont des marchés particulièrement importants, en raison de la hausse de leurs revenus et de l'augmentation de leur consommation de viande qui en découle. Les marchés nord-américains de bétail devraient être stables à moyen terme, bien que l'augmentation de la taille des troupeaux puisse commencer à faire baisser les prix actuels élevés au début des années 80.

b) Les minéraux

En 1978, la valeur de la production minière a continué de s'accroître en Saskatchewan et a atteint environ \$1,6 milliard. Cela représente une augmentation annuelle de 32 % par rapport à 1977. Cette hausse était due à l'existence de marchés forts pour les ressources provinciales de potasse et de pétrole, et à une augmentation continue du volume et de la valeur de la production de l'uranium. La valeur de la production minière de la Saskatchewan s'est accrue constamment au cours des années 70. Depuis 1971, la valeur de la production minérale a augmenté de plus de 275 % de sorte qu'en 1978, elle représentait 8 % du total de la production minière canadienne.

En 1978, la production minière était dominée par les produits de la potasse, de l'uranium et du pétrole, lesquels comptaient pour presque 92 % de sa valeur totale. Depuis 1975, la valeur de la production de l'uranium a considérablement augmenté (de 1 394 %), mais elle ne représente encore que 16,7 % de la valeur provinciale de la production minière.

Au cours de la période de 1975 à 1977, la production totale d'énergie primaire (dont le pétrole brut, le charbon, le gaz naturel, l'uranium et l'hydro-électricité) a plus que doublé pour atteindre 1 739 trillions de b.t.u. en 1977. Cette hausse résultait principalement d'une production accrue d'uranium et, à un degré moindre, de pétrole brut et de charbon. Durant la même période, la production totale d'énergie secondaire (pétrole raffiné et électricité) a diminué de 26 %, n'atteignant que 71 milliards de b.t.u. en 1977. Cette baisse était due à une diminution de la production de pétrole raffiné, laquelle est tombée de 71 à 42 milliards de b.t.u. Cependant, la production d'électricité est passée de 24 à 29 trillions de b.t.u. entre 1975 et 1977.

Les réserves de pétrole du type traditionnel ont diminué considérablement depuis 1971. La production annuelle est également tombée des 88,5 millions de barils qu'elle atteignait en 1971 à 60,4 millions de barils en 1978. Cependant,

l'augmentation du prix du pétrole a amené une hausse de 16 % de la valeur du pétrole produit en 1977-1978. Environ 90 % du pétrole de la Saskatchewan a été livré en quantité à peu près égale en Ontario et dans le nord du Middle West des États-Unis. Seulement 1 % a été raffiné dans la province. En 1978, les activités de forage ont presque doublé, comparativement à l'année précédente (passant de 530 à 998 puits), ce qui représentait le plus haut niveau d'activité depuis 1969.

La majeure partie des activités liées au pétrole sont maintenant axées sur les gisements d'huile lourde de la province. Les activités de forage dans la région de l'huile lourde de Lloydminster sont passées de 244 puits forés en 1977 à 649 en 1978. En 1976, les gouvernements fédéral et provincial ont entrepris un programme à frais partagés de \$16,2 millions dans le but de promouvoir l'amélioration des méthodes de récupération de l'huile lourde dans la région de Lloydminster et les champs pétrolifères semblables. Jusqu'à maintenant, trois contrats ont été signés avec des sociétés productrices de pétrole en vertu de cet accord; ces contrats comprenaient trois projets pilotes ayant trait à des gisements pétrolifères. En octobre 1978, la Saskatchewan a signé avec Pétro-Canada, Gulf et SaskOil une entente de huit ans, au montant de \$99 millions, portant sur l'exploration et l'exploitation et comprenant des projets de récupération tertiaire. Le programme concerne 202 000 hectares de la partie centre-ouest de la province. La Husky Oil a également entrepris un programme de \$450 millions, d'une durée de cinq ans, en vue de l'exploitation accélérée de l'huile lourde et de la possibilité d'améliorer une usine à Lloydminster. A moyen terme, le marché du pétrole raffiné de la Saskatchewan dépendra, dans une large mesure, de la politique d'exportation du gouvernement fédéral. On prévoit que la production de pétrole de densité faible ou moyenne continuera à décroître. Il devrait en être de même des recettes provinciales tirées de cette source. Par contre, on s'attend que la production d'huile lourde augmentera considérablement, et cela viendra compenser partiellement les baisses prévues dans la production de pétrole du type traditionnel.

La production d'uranium (U_3O_8) est passée de un demi-million de kilogrammes qu'elle atteignait en 1974 à 4,23 millions de kilogrammes en 1978. Cette hausse était due à une augmentation importante du prix de l' U_3O_8 et à une demande mondiale croissante de l'énergie. Il se fait beaucoup d'exploration dans le nord de la Saskatchewan. Les principaux projets d'exploitation minière, qui sont en cours ou sont censés débiter à moyen terme, comprennent l'exploitation et la transformation à grande échelle de l'uranium extrait de nouvelles mines (à un coût aussi bas que \$150 millions ou aussi élevé que \$450 millions) à Cluff Lake, Key Lake et Midwest Lake, dans le nord de la Saskatchewan. On prévoit que l'emploi directement lié

au secteur de l'uranium, qui était d'environ 1 000 personnes en 1977, s'élèvera à 2 200 en 1985.

Bien que le prix de l'uranium puisse fluctuer en raison de facteurs tant économiques qu'institutionnels (production excédentaire, niveau actuel élevé des réserves mondiales d'uranium, augmentation après révision de la production d'énergie nucléaire prévue et de la demande d'uranium envisagée), et de facteurs politiques (pressions de groupes de protection de l'environnement s'appuyant sur l'accident nucléaire de Harrisburg, en Pennsylvanie, survenu en 1979; mesures des pays producteurs pour empêcher la chute des prix et les ventes à prix d'aubaine, etc.), l'excellente qualité du minerai devrait continuer à donner à la province un avantage comparatif important dans la production mondiale d'uranium et sur les marchés mondiaux. Au Canada, plus de 50 % des sommes consacrées à l'exploration de l'uranium sont affectées au nord de la Saskatchewan; elles sont évaluées à \$70 millions en 1979.

En 1978, la Saskatchewan a produit 7,4 millions de tonnes de charbon lignite, soit 31,6 % de la production canadienne totale. Le charbon de la Saskatchewan est utilisé principalement comme combustible par les centrales thermiques de la province, bien que des engagements de vente à long terme (environ 1 million de tonnes par année à partir de 1980) aient été passés avec l'Hydro-Ontario. A moyen terme, le marché du charbon lignite est stable, en raison de l'augmentation de la demande intérieure d'énergie.

Actuellement, la Saskatchewan produit toute la potasse du Canada. Sa production a augmenté de 71,1 % entre 1971 et 1978. Environ 80 % de celle-ci est expédiée aux Etats-Unis; cependant, le marché asiatique croît. La société de la potasse de la Saskatchewan s'étend à Cory, Rocanville et Lanigan; cette société provinciale de la Couronne compte maintenant pour 35 % du total de la production de potasse. Bien qu'il y ait eu historiquement d'importants revirements dans les conditions de marché de l'industrie de la potasse, on prévoit que la demande à moyen terme sera stable, tant dans les pays développés que dans ceux en voie de développement.

c) Les forêts

En 1978, la Saskatchewan a produit seulement 1 % des produits forestiers canadiens, mais sa production a augmenté de 36,5 % de 1971 à 1978, comparativement à une hausse nationale de 22,4 % pour la même période. Néanmoins, cette croissance a été marquée d'importantes fluctuations. Par exemple, le volume de la production a augmenté de 21,6 % en 1977 et a diminué de 2,1 % en 1978. Cette production comprend des poteaux, du bois de construction, de la pâte, du contre-plaqué et du carton gaufré.

Les producteurs de la Saskatchewan exportent des produits forestiers principalement dans le Middle West des États-Unis, au Manitoba, dans l'est du Canada et en Europe occidentale. L'industrie forestière emploie environ 4 500 personnes dans les activités de coupe et de fabrication.

La valeur brute des produits forestiers en 1978-1979 était de \$135 millions. Les perspectives de marché à moyen terme sont favorables (jusqu'à près de \$180 millions en 1983), malgré la continuation des variations cycliques. On prévoit une expansion de l'industrie du bois et de la pâte durant les années 80; un projet de modernisation de \$22,9 millions a déjà été rendu public par la Prince Albert Pulp Company Ltd.

d) La fabrication

La majeure partie de la fabrication en Saskatchewan est liée aux ressources, par exemple, celle des machines destinées à l'agriculture, à l'exploitation forestière, pétrolière, etc. Un certain nombre d'industries ne sont associées à aucune des ressources locales. Cela comprend, entre autres, l'acier primaire, la transformation des métaux, l'impression et l'édition. Dernièrement, le secteur de la fabrication a connu une certaine vigueur due, en partie, à une économie agricole saine et à la dévaluation du dollar canadien. Le secteur de la machinerie agricole a repris une partie de la vigueur qu'il avait perdue au moment où le prix des grains était bas. L'industrie des aliments et boissons fonctionne maintenant presque à capacité, grâce à une plus grande constance des marchés, à la faiblesse du dollar canadien et à l'augmentation lente mais continue de la demande de produits alimentaires résultant d'un accroissement de la population provinciale.

Néanmoins, malgré de récents regains de vigueur, la fabrication demeure une très faible part de l'économie globale de la Saskatchewan. Les 19 000 personnes employées en 1978 représentaient seulement 4,8 % de l'emploi total. En fait, il n'y a eu aucune croissance de l'emploi dans ce secteur depuis 1976, année où il y a eu une baisse de plus de 500 employés. Celle-ci résultait d'une diminution de 2,4 % de la production intérieure réelle survenue l'année précédente. Bien que des hausses importantes de la production réelle se soient produites en 1977 (4 %) et en 1978 (5 %), cela n'a pas amené une augmentation de l'emploi dans le secteur de la fabrication. A moyen terme, cependant, la fabrication et la transformation des ressources de la Saskatchewan devraient continuer à s'accroître, bien que lentement.

e) Les services

Le secteur des services et les activités connexes fournissent environ 25 % de l'emploi provincial et 54 % du produit intérieur réel. De 1971 à 1978, ce secteur s'est accru de 40,3 %, ce qui se rapproche de la moyenne nationale, comparativement à une hausse de 35 % du secteur des biens.

Le produit intérieur réel du secteur des services a augmenté d'à peine 1 % en 1977, en raison des difficultés du secteur agricole. Le système de distribution décentralisée de la province est en train de s'adapter à une urbanisation croissante et aux modes d'achat plus centralisés des résidents ruraux. Le taux de croissance du secteur des services a été de 3,3% en 1978, en raison principalement d'une économie agricole plus forte. Outre qu'il dessert les consommateurs, principalement dans l'industrie agricole, le secteur des services, particulièrement les services commerciaux et de transport, est en voie d'accroître son importance au sein de l'industrie minière grandissante.

f) La construction

La construction s'est développée rapidement en 1975, en raison d'importants investissements dans les secteurs industriel, financier et commercial, et dans ceux des services publics et du logement. Cette augmentation était en grande partie attribuable au rôle croissant du secteur public dans les activités de développement provinciales. Bien que le secteur du bâtiment ait connu une faible croissance globale en 1977 et en 1978, la baisse des investissements dans le logement et la fabrication a été compensée par d'importants investissements dans les services publics (1977) et dans le secteur primaire (1978).

A moyen terme, le secteur primaire et celui des services publics devraient continuer à connaître une forte croissance, en raison des développements prévus de l'uranium et de la potasse, et de la construction d'une ou deux centrales électriques. L'expansion de l'IPSCO et de certains autres projets éventuels importants, tels que la raffinerie d'huile lourde, devraient amener une augmentation des investissements dans la fabrication. Il devrait également y avoir une croissance continue des activités de construction dans le secteur des services commerciaux, particulièrement en vue de la croissance commerciale escomptée à Saskatoon. On s'attend que les mises en chantier se poursuivent ou se situent à un niveau légèrement plus bas que celui de 1976 dans les quelques années à venir.

3. LES PROBLEMES ET QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT

3.1 Le marché de base et les limites des réserves

La Saskatchewan est une province riche en ressources, qui exporte de grandes quantités de grains, de pétrole, de potasse et d'uranium aux autres régions du Canada et aux pays étrangers. Du fait que son économie est fondée sur les exportations, la Saskatchewan contribue de façon importante à la balance commerciale du Canada et à la santé économique générale. Cependant, elle est à l'intérieur des terres et éloignée des marchés et des voies maritimes; sa population est faible et, par le fait même, les marchés locaux sont limités. Comme l'économie de la Saskatchewan est presque complètement dépendante des marchés mondiaux pour ses produits primaires, elle est, plus que celle de toute autre province, caractérisée par des fluctuations relativement importantes.

Etant donné que les possibilités d'exploitation des ressources continuent à donner à la Saskatchewan son élan de croissance, et à procurer au Canada les avantages dont il a besoin au point de vue de la balance des paiements, ce secteur doit demeurer concurrentiel sur le plan des coûts et très productif. Cependant, le potentiel de croissance à long terme d'une économie fondée presque exclusivement sur la production primaire, ainsi que sur la transformation et la fabrication minimales des ressources, est limité.

Les pertes considérables d'avantages socio-économiques éventuels résultent, en grande partie, du fait que les marchandises intermédiaires utilisées par les industries locales sont importées. En outre, la plupart des avantages attribuables aux revenus tirés de la valeur ajoutée sont perdus lorsque les produits primaires sont exportés sous une forme brute, non transformée. Outre un secteur primaire fort, il faut à la Saskatchewan un développement accru de l'industrie et de l'activité de transformation, c'est-à-dire une assise industrielle plus diversifiée et une base de fabrication renforcée. Cela pourrait fournir un cadre permettant une croissance économique stable. Le marché limité de la province constitue un obstacle important à l'implantation de nouvelles industries, particulièrement dans le domaine de la fabrication.

Les conditions de sécheresse qui sévissaient dans le sud de la Saskatchewan (bassin de la rivière Souris), en 1976 et en 1977, ont causé de graves pénuries d'eau dans de nombreuses régions. Cela confirme de nouveau le fait que des pénuries d'eau se produisent de temps en temps, et qu'elles sont aggravées par une expansion urbaine et une activité industrielle croissantes. Les fermiers qui dépendent de l'eau de surface sont plus

vulnérables aux conditions de sécheresse et ont besoin de disposer d'autres sources dont on peut tirer de l'eau en cas d'urgence. En outre, l'implantation d'industries utilisant beaucoup d'eau, telles que les industries de la potasse, du charbon et de l'huile lourde, ainsi que l'urbanisation croissante et l'industrialisation qui en résulte, particulièrement dans les régions de Saskatoon et de Regina, ont mis les réserves d'eau à rude épreuve. Des réserves d'eau sûres et suffisantes destinées à la consommation industrielle et domestique seront nécessaires à un plus grand développement industriel.

Un plus grand transfert de la technologie, et des techniques agricoles améliorées pourraient augmenter considérablement la production agricole. Une culture plus intensive liée à une utilisation accrue des fertilisants et à l'irrigation pourraient probablement amener une augmentation de la production de grains allant jusqu'à 50 %. Un autre obstacle à surmonter en ce qui concerne la production agricole est le niveau accru de salinité des sols.

L'exploitation prévue des ressources, tant en Saskatchewan qu'en Alberta, donnerait lieu à d'importantes demandes de main-d'oeuvre qualifiée dans la province. Il semble peu probable qu'on puisse la trouver en quantité suffisante sur le marché actuel; il sera donc nécessaire d'accroître le niveau de l'immigration et la formation de la main-d'oeuvre. Si l'on ne satisfaisait pas à ce besoin de main-d'oeuvre, cela pourrait provoquer une hausse du taux de rémunération, ce qui constituerait une barrière aux autres formes de développement industriel à l'extérieur du secteur des ressources.

3.2 Le développement et la diversification de l'industrie

L'économie de la Saskatchewan repose sur l'exploitation des ressources naturelles; le secteur de la fabrication est peu développé. Le développement prévu des ressources, au début des années 80, pourrait limiter davantage la croissance de la fabrication, du fait que la main-d'oeuvre provinciale et les capitaux actuellement utilisés dans les diverses activités de fabrication sont affectés aux nouveaux grands projets axés sur les ressources. Historiquement, l'importante expansion des industries minières du Canada a amené des baisses relatives dans l'agriculture, le fer et l'acier, ainsi que dans l'industrie de la machinerie, qui sont tous des secteurs de première importance de l'économie de la Saskatchewan. Néanmoins, ces baisses ne se sont pas encore fait sentir; en fait, c'est peut-être l'inverse qui se passe actuellement dans la province.

La faible importance de la population provinciale et du secteur industriel réduit effectivement les perspectives de

marché et limite le nombre d'entrepreneurs locaux prêts à exploiter les possibilités. L'accès aux vastes marchés de l'Ouest dépend d'un long transport par voie terrestre jusqu'aux villes éloignées de l'Ouest ou aux marchés ruraux dispersés. L'amélioration de l'infrastructure et des services ayant trait au transport provincial, ainsi que la correction de certaines anomalies dans le fret, qui découragent le transport vers l'ouest, contribueraient fortement à accroître le rythme de croissance de la fabrication.

Au sein du marché de l'Ouest, les villes et les producteurs de la Saskatchewan doivent concurrencer les autres provinces et régions métropolitaines. Regina et Saskatoon n'offrent que des avantages limités quant aux sites industriels et sont, dans certains cas, très désavantagés par rapport à leurs concurrents de l'Ouest, soit Winnipeg, Calgary et Edmonton. Par exemple, Regina et Saskatoon n'ont qu'une main-d'oeuvre restreinte. Winnipeg, en particulier, possède une solide base de services industriels et de fabrication. Calgary et Edmonton s'accroissent considérablement et attirent une main-d'oeuvre hautement technique et qualifiée dans les industries du pétrole et de l'énergie. Quant aux industries qui peuvent assurer le développement des ressources de la Saskatchewan, elles ne viendront probablement pas s'établir dans cette province si les coûts d'emplacement et les obstacles liés à la main-d'oeuvre sont égaux ou supérieurs à ceux qu'on retrouve dans les autres régions métropolitaines des Prairies. Les développements commerciaux importants et les spéculations immobilières connexes, particulièrement à Saskatoon, attribuables aux fortes anticipations relatives à l'exploitation des ressources du Nord et à la pénurie aiguë des nouveaux terrains industriels viabilisés, ont amené une augmentation rapide du prix de ces terrains et des installations. Des services municipaux supplémentaires doivent être mis en place à Saskatoon, à moyen et à long terme, et à des coûts alléchants, si la province veut exploiter certaines des possibilités de développement qui s'offrent à elle. De même, les autres centres urbains de la Saskatchewan capables de satisfaire certaines des exigences relatives aux nouvelles ressources doivent transformer rapidement leur environnement industriel, s'ils veulent profiter pleinement des perspectives de la croissance provinciale et y participer.

3.3 L'attitude du fédéral à l'égard de la politique provinciale sur les ressources

Les politiques sur les ressources naturelles des gouvernements fédéral et provincial sont fondamentales dans les perspectives économiques de la Saskatchewan. Les gouvernements successifs de la province ont pris des initiatives en vue d'accroître leur contrôle sur les ressources naturelles en vertu des droits qui leur sont accordés par l'Acte de l'Amérique du

Nord britannique. Cela a donné lieu, d'une part, à un programme de répartition de la potasse et, d'autre part, en matière du pétrole, à l'établissement d'un impôt sur les recettes et à une augmentation des redevances.

Dans ces deux cas, les sociétés privées engagées dans le domaine des ressources, qui avaient l'appui du gouvernement fédéral, se sont opposées aux lois provinciales sur les ressources. Dans les deux cas, déférés respectivement par la Central Canada Potash et la Canadian Industrial Gas and Oil, les jugements finals de la Cour suprême du Canada ont renversé les décisions unanimes de la Cour d'appel de la Saskatchewan. Cela a dernièrement amené la province à conclure que le gouvernement fédéral utilise une stratégie délibérée en vue d'étendre la juridiction fédérale à la gestion et à la taxation des ressources naturelles, aux dépens des compétences provinciales.

La Saskatchewan aimerait donc que des modifications constitutionnelles viennent renforcer le contrôle provincial sur les ressources afin que :

- i) les provinces puissent percevoir sur impôt tant indirectes que directes sur la production des ressources;
- ii) le pouvoir du fédéral sur le commerce soit précisé, de sorte qu'il ne puisse plus être utilisé pour frustrer les efforts légitimes d'une province touchant la production et la commercialisation de ses ressources;
- iii) des changements soient apportés à la Cour suprême du Canada afin que non seulement elle soit un arbitre impartial lors des différends opposant le fédéral et les provinces, mais qu'elle apparaisse comme tel.

Le fédéral estime que les avantages provenant des ressources naturelles du pays devraient profiter aussi bien à tous les Canadiens qu'à ceux de la province d'origine des ressources, et qu'il devrait avoir le pouvoir de résoudre les problèmes aigus touchant les ressources dans les cas d'urgence.

3.4 Le transport et la manutention des grains

Historiquement, l'infrastructure du transport a été mise en place en vue de favoriser le commerce et de resserrer les liens de la Confédération. Aujourd'hui, la politique des transports de l'Ouest repose sur une dépendance accrue des ressources, sur une économie alimentée par les exportations massives de biens en vrac, sur les exigences d'efficacité économique au chapitre commercial et sur les besoins en matière

de développement tant nationaux que régionaux. Dans le sud de la Saskatchewan, soit la partie la plus développée de cette province, on attache beaucoup d'importance à l'efficacité des transports et aux questions relatives aux coûts alors que dans les régions plus éloignées et moins développées des terres septentrionales, ce sont les besoins en matière de développement qui prédominent.

Le transport et la distribution des ressources naturelles de la Saskatchewan vers les marchés d'exportation sont, en partie, essentiels à la structure économique ainsi qu'à la performance commerciale et industrielle de l'ouest du Canada, comme du Canada lui-même. L'amélioration de l'efficacité des transports, qui servent à acheminer des biens en vrac, comme les grains, le charbon, la potasse et le bois de construction, à travers les vastes étendues de l'ouest du Canada en direction des ports maritimes, pourrait réduire les coûts de livraison des ressources exportées, accroître la position concurrentielle du Canada à l'échelle internationale pour de tels biens et déboucher également sur des profits plus grands pour les producteurs de la Saskatchewan.

Il existe actuellement divers obstacles institutionnels qui entravent l'amélioration de certains aspects de l'efficacité des transports en Saskatchewan. Dans bien des cas, ils ont mis de nombreuses années à se constituer. Il n'y a pas si longtemps encore, le taux de fret légal établi aux termes de l'accord du Pas du Nid-de-Corbeau et s'appliquant au transport de certains grains vers les marchés d'exportation, a chuté en deçà d'un seuil compensatoire et demeure maintenant encore une source de problèmes vive et complexe pour le développement des transports dans l'Ouest. Toute modification ou suppression du taux légal actuel ne manquera pas d'avoir des répercussions sur l'agriculture de cette région et entraînera sans contredit des changements dans sa structure. Certaines questions restent encore sans réponse, à savoir où ces changements s'effectueront-ils, à qui s'appliqueront-ils et jusqu'à quel point seront-ils néfastes ou avantageux. Suivant les détails et les compensations offertes en retour, sur le plan géographique, il se peut que ce soient les éleveurs de l'Alberta, du sud de la Saskatchewan et du Manitoba ainsi que ceux qui habitent les régions où l'on cultive les céréales fourragères, soit le centre et le nord de l'Alberta, qui en bénéficient. Les répercussions négatives toucheront vraisemblablement les producteurs de grains du sud-est de l'Alberta et de la Saskatchewan, ainsi que les industries de services et de soutien agricoles. Rien ne laisse même présager que le boeuf aurait accès à de vastes marchés. En fait, il se peut que d'autres cultures soient stimulées. L'incidence économique globale nette découlant de la transformation reste encore à déterminer.

A part l'incidence directe que ce geste aurait sur l'agriculture, on prévoit que la modification ou la suppression du taux établi aux termes de l'accord du Pas du Nid-de-Corbeau influencerait sur la concurrence intermodale. Le transport routier accapare une part de plus en plus grande de l'ensemble des mouvements de biens. Tout changement capital dans la structure des taux ferroviaires ne manquerait pas de nuire à l'industrie du camionnage. Un système de taux compensatoire éliminerait la perte de biens expédiés en vertu de l'accord du Pas du Nid-de-Corbeau et devrait, par conséquent, faire baisser les revenus tout en créant des besoins d'autres biens. Une fois de plus, on ignore quels seraient dans l'ensemble les effets précis que cela aurait sur les taux et sur la concurrence intermodale, mais cela aboutirait probablement à une certaine adaptation structurelle au sein de l'économie de l'Ouest.

La question de la manutention des grains des Prairies se corse encore du fait qu'on veut rationaliser le réseau d'élévateurs à grains du pays, ainsi que du fait de l'ordonnance originale des voies ferrées, qui sont éparpillées un peu partout. Toute cette question a déjà fait l'objet de plusieurs commissions d'enquête mais demeure irrésolue. Les groupes intéressés de l'Ouest, y compris ceux de la Saskatchewan, craignent énormément l'élimination éventuelle du taux de fret établi en vertu de l'accord du Pas du Nid-de-Corbeau. La présence d'une voie ferrée est souvent considérée par les habitants locaux comme le facteur favorisant la survie de leur agglomération. Aucune des préoccupations, des solutions de rechange ni des réponses entourant cette question n'est précise ni unanime, et toutes nécessitent une grande variété de considérations économiques, sociales et politiques.

A l'heure actuelle, le transport de biens en vrac fait appel non seulement aux chemins de fer, mais aussi aux camions, aux navires et aux pipelines, ainsi qu'à l'infrastructure dont chaque mode de transport a besoin. Aux préoccupations que suscitent les transports dans l'Ouest viennent en plus s'ajouter les règlements de camionnage intraprovinciaux et interprovinciaux, ainsi que la concurrence intermodale. Vu que d'ici à 1985 les exportations de grains auront probablement grimpé de 40 à 50 %, et vu que l'on s'attend à l'augmentation des expéditions d'autres biens en vrac (le charbon et la potasse, par exemple), toutes les questions entourant le transport ferroviaire devraient s'amplifier avec le temps. Le transport à des fins générales de développement, sur le plan tant économique que social, demeure l'une des questions primordiales pour l'Ouest et pour la Saskatchewan. Dans les terres septentrionales éloignées de la Saskatchewan, il est absolument indispensable de créer un premier réseau de transport. La présence d'une infrastructure de transport, si minime soit-elle, est souvent la condition préalable pour que les habitants locaux, souvent d'origine

autochtone, aient vraiment accès et participent aux avantages découlant d'une assise économique plus large. La construction hivernale et la construction de routes toutes saisons, ainsi que les liaisons aériennes et maritimes seront toujours des éléments importants du développement des régions éloignées et faiblement peuplées de la province.

3.5 L'accroissement de la population autochtone urbaine

Selon les évaluations actuelles, environ 50 000 autochtones vivent dans les onze villes de la Saskatchewan. Près de 40 % d'entre eux demeurent à Regina, tandis qu'un autre 25 % résident à Prince-Albert et à Saskatoon. Il faut noter que les autochtones représentent environ 14 % de la population totale de Regina. On prévoit qu'il y aura à Regina d'ici à 1986 10 000 Indiens inscrits et 25 000 Métis et Indiens non inscrits.

Les données sur la population indiquent qu'actuellement seulement un petit nombre d'Indiens autochtones qui entrent sur le marché du travail à Regina ont été élevés en ville. La majorité de ces jeunes gens sont originaires de la campagne. On s'attend à ce que cette situation change au cours des dix prochaines années et que la majorité des personnes d'origine indienne qui arriveront sur le marché du travail à Regina aient été élevées en ville.

Selon des prévisions relatives à la main-d'oeuvre urbaine en Saskatchewan pour les dix prochaines années, environ 20 % de tous ceux qui arriveront sur le marché du travail seront d'origine indienne. De 1976 à 1986, on prévoit que la population indienne d'âge scolaire augmentera de 21,5 %, comparativement à une diminution globale possible de l'ensemble de la population d'âge scolaire.

Le groupe de gens que l'on désigne en gros sous le nom d'autochtones urbains sont pour la plupart pauvres, ne possèdent pas de qualification professionnelle et manquent de possibilités politiques, sociales et de travail. Le taux de chômage moyen de ce groupe est plus élevé que la moyenne canadienne.

Bien qu'une pénurie de main-d'oeuvre pourrait survenir dans l'économie générale de la Saskatchewan, il restera de nombreuses possibilités d'emploi dans les secteurs de la technique de pointe et des industries minières à forte proportion de capital. On doit mettre l'accent sur la formation d'une main-d'oeuvre qualifiée et le conditionnement au style de vie industriel afin d'accroître la participation autochtone à l'économie urbaine. Par conséquent, outre la création d'emplois, les programmes touchant les autochtones devraient également viser à accroître la participation des autochtones dans les activités communautaires, sociales et politiques des villes de la Saskatchewan.

4. LES INSTRUMENTS FEDERAUX ET PROVINCIAUX

4.1 Les priorités de développement de la province

Les principales politiques du développement économique du gouvernement de la Saskatchewan visent principalement la réalisation d'une croissance économique stable, le développement des ressources provinciales, la diversification de la structure industrielle de la province, la stabilisation rurale et une participation géographique et sociale accrue des résidents aux avantages de l'économie fondée sur les ressources. Depuis la première élection de l'actuel gouvernement en 1971, la participation directe et énergique du secteur public, particulièrement dans le développement des ressources non renouvelables, s'est faite au moyen d'une combinaison de plans de taxation et de réglementation, de sociétés de la Couronne et de sociétés en coparticipation, ainsi que d'ensembles de programmes choisis.

Dans le passé, une controverse considérable a entouré les initiatives gouvernementales face au développement économique. La plus remarquable de ces initiatives a été l'acquisition d'intérêts majoritaires dans le développement de la potasse, bien qu'il s'agit là, selon la province, d'un cas spécial. La création du crédit foncier, afin d'assurer le maintien de la ferme familiale, et l'établissement du ministère du Nord de la Saskatchewan sont d'autres initiatives. Il faut signaler que l'élection d'octobre 1978 représentait une approbation de l'utilisation audacieuse par le gouvernement provincial de politiques publiques en vue du développement économique, et un nouvel engagement à cet égard. Plus particulièrement, le recours à une gamme plus vaste d'instruments pour réaliser les objectifs de la province, en privilégiant les entreprises en coparticipation, est l'approche que préfère le gouvernement provincial dans ce cas.

4.2 Les instruments provinciaux

4.2.1 La capacité fiscale et le Fonds du patrimoine

Les récents budgets provinciaux cherchaient principalement à équilibrer la demande croissante et les recettes courantes, et à prévoir les recettes provenant des ressources à partir d'un programme par étape d'exploitation des ressources. Le budget provincial de 1979-1980 prévoit des dépenses de \$1 856 millions. Si l'on tient compte de toutes les recettes tirées des ressources (bien que jusqu'à 80 % des recettes tirées des ressources de n'importe quelle année puissent être virées aux recettes générales, environ les deux tiers ont été prévues au budget à cette fin en 1978-1979 et en 1979-1980), il y aura un excédent monétaire de \$69 millions en 1979-1980. Au cours de la dernière décennie, la capacité fiscale de la Saskatchewan a connu

un changement important. En 1972-1973, son indice était de 79,5. En 1978-1979, il était monté à 99,8. Ces indices comprennent toutes les recettes provenant des ressources. Cependant, la capacité fiscale calculée à partir de la formule de péréquation, dans laquelle seulement la moitié des recettes tirées des ressources sont comprises, était de 98,0 en 1978-1979.

En 1978-1979, 59,4 % des dépenses du gouvernement provincial étaient consacrées aux services sociaux, comparativement à 64,5 % pour l'ensemble du Canada. Dans les deux cas, 5,2 % des dépenses étaient destinées au développement industriel. Les dépenses de développement industriel prévues au budget provincial s'élevaient à \$94 par habitant en Saskatchewan en 1978-1979, comparativement à \$87 au Canada. Toutefois, ces chiffres excluent les dépenses consacrées au développement économique par des sociétés de la Couronne de la Saskatchewan.

Le Fonds du patrimoine a été établi en 1978. On y dépose toutes les recettes provenant des ressources non renouvelables, lesquelles devraient dépasser les \$500 millions au cours du présent exercice financier. Actuellement, 74,8 % des recettes tirées des ressources proviennent de l'industrie du pétrole, 21,9 %, de la potasse et 3,3 %, d'autres sources, telles que l'uranium et le charbon. D'ici au milieu des années 80, les redevances de l'uranium contribueront de façon importante à ce fonds.

4.2.2 Le développement agricole et rural

La politique agricole de la Saskatchewan est fondée sur la nécessité de maintenir et de soutenir la ferme familiale. Comme il s'agit de la principale composante du secteur agricole, plusieurs programmes ont été mis en place en vue de venir en aide à cette unité de production de base. Les coûts des hypothèques, du carburant et des machines ont considérablement augmenté au cours des cinq dernières années. Les principales initiatives visant à favoriser la viabilité de la ferme familiale comprennent les programmes relatifs au crédit foncier, à la réduction des coûts agricoles et à la mise en exploitation de fermes.

Bien que ces programmes touchent directement la ferme familiale et visent à ce qu'elle soit plus viable et plus concurrentielle, une vaste gamme de dépenses provinciales supplémentaires soutiennent le secteur agricole. Cela comprend les dépenses relatives à l'assurance-récolte, à la stabilisation des prix, aux pâturages communautaires, aux offices de commercialisation, à l'aide à l'irrigation et à divers programmes de recherche et de développement ayant trait à l'élevage et à la culture. Le budget de 1979-1980 de la Saskatchewan propose également l'établissement d'un fonds de recherche agricole de \$3 millions.

De même, la province s'est occupée activement de renforcer l'assise économique du système des communautés rurales. La politique de développement rural a pour but d'assurer au secteur agricole un service continu et de permettre le développement économique, social et culturel des localités rurales. La province partage avec ces dernières les frais des programmes de subsides et de revenus accordés pour divers usages à l'appui de ces objectifs. En outre, les ministères provinciaux de l'Industrie et du Commerce et des Affaires municipales administrent conjointement le programme Mainstreet, qui contribue à la revitalisation des districts commerciaux concentrés dans les rues principales des petites localités.

Quoique le ministère de l'Industrie et du Commerce administre également d'autres programmes en vue de favoriser l'implantation ou l'expansion d'industries, le programme de réduction d'intérêt pour la petite entreprise a été spécialement conçu pour encourager le développement des petites entreprises dans les centres moins importants.

4.2.3 Le développement industriel

On a établi plusieurs programmes ministériels et on a créé la Société de développement économique de la Saskatchewan (SEDCO) afin d'encourager l'expansion économique et la diversification des industries de la province. On a également eu recours à la consultation, à l'aide financière et à l'aide au développement, ainsi qu'à la réduction de l'impôt direct sur le revenu des petites entreprises constituées en sociétés et aux investissements dans les entreprises en coparticipation.

Le programme de développement de la petite industrie prévoit des subsides pour l'expansion, la modernisation ou l'implantation de petites industries. Le programme d'aide technique à l'industrie prévoit l'amélioration de la gestion, ainsi que l'aide à la conception et à la mise au point des produits afin que les fabricants existants soient plus concurrentiels.

Les investissements du Fonds du patrimoine sont divers; le fonds constitue une source de capitaux d'investissement direct pour les activités des sociétés de la Couronne et continuera de l'être. Par exemple, la Société de développement minier de la Saskatchewan a obtenu des prêts du fonds, qui a également financé les acquisitions de potasse du gouvernement.

4.2.4 Les ressources naturelles industrielles

La politique provinciale sur les ressources vise principalement à ce que les retombées économiques profitent également aux investisseurs privés ou publics et aux habitants de la Saskatchewan. Cette politique a été poursuivie au moyen d'une combinaison de programmes à responsabilités partagées touchant les taxes et les recettes, l'établissement de sociétés de la Couronne, et les dépenses du Fonds du patrimoine. Les principales sociétés de la Couronne responsables de l'application de la politique gouvernementale sur les ressources sont la Société de développement minier de la Saskatchewan (SMDC), la Société de la potasse de la Saskatchewan (PCS), la Société du pétrole et du gaz de la Saskatchewan (SaskOil) et la Société des produits forestiers de la Saskatchewan (SFPC).

La SMDC a pour mandat de participer à l'exploitation des ressources minérales acquises après le 1er mars 1975 et, lorsqu'un programme d'exploration de plus de \$10 000 est envisagé, elle a le pouvoir d'acquérir jusqu'à 50 % des actions. Elle s'occupe d'environ 150 projets d'entreprises en coparticipation; l'une de ses acquisitions, en 1970, a été les gisements d'uranium de Key Lake. Elle a d'abord acheté le tiers des intérêts de Key Lake sur une base volontaire, puis elle a porté son avoir à 50 %. La PCS s'occupe actuellement d'un vaste programme d'expansion (au moins \$131 millions d'ici à 1981) en vue de porter à 45 % sa part de la capacité de production estimative. La SaskOil, établie en 1973, est responsable de l'exploration et de l'exploitation du pétrole et du gaz naturel, y compris l'huile lourde. En outre, la Kywan Petroleum Ltd., une filiale possédée en propriété exclusive, s'occupe des activités relatives au pétrole et au gaz naturel en Alberta. La SFPC produit du bois de construction, des produits en bois traité et du contre-plaqué. Les installations de fabrication sont situées dans plusieurs localités, et l'ensemble de leurs activités fournit annuellement jusqu'à 1 000 emplois.

Les sociétés de la Couronne de la province ont travaillé énergiquement à prendre une part importante au développement des ressources de la Saskatchewan. Les recettes provenant de l'exploitation des ressources renouvelables et non renouvelables demeureront dans la province, ce qui permettra au gouvernement de gérer et de planifier directement. Tout en ayant des retombées économiques immédiates, l'utilisation prévue de ces revenus pourra contribuer de façon importante à compenser les fluctuations de l'économie agricole cyclique de la province.

En outre, la province a eu recours à des lois et à des règlements pour poursuivre sa politique sur les ressources. Un programme de répartition prévoyait l'application de contrôles

sévères, en matière de gestion des ressources, pour ce qui est de l'expansion de l'industrie de la potasse. De même, des impôts sur le revenu et des redevances supplémentaires ont été imposés sur les minéraux en 1976-1977, afin d'accélérer leur développement et de saisir les revenus tirés de la location des ressources, à mesure qu'ils se présentent pour la province. Ces deux initiatives ont été déclarées inconstitutionnelles par les cours fédérales. On a élaboré dans les deux cas des lois provinciales révisées afin d'assurer le contrôle de la province sur l'exploitation des ressources et les recettes qui en découlent, et de retourner les gains inattendus au Trésor de la Saskatchewan.

4.3 Les instruments fédéraux

Historiquement, les instruments fédéraux directs ont joué un rôle important dans la manutention et la commercialisation des grains. Plus récemment, les instruments ayant trait au commerce étranger et l'établissement des prix du pétrole et du gaz ont eu une influence importante sur les développements provinciaux. La principale question en jeu concerne le contrôle des taxes imposées sur les ressources provinciales. De récentes décisions de la Cour suprême ont établi que la perception d'une taxe provinciale sur le pétrole touchait au commerce interprovincial et était considérée comme une taxe indirecte imposée aux citoyens canadiens vivant à l'extérieur de la province et que de ce fait, elle ne relevait pas de la compétence provinciale. Bien que les gouvernements fédéral et provincial en soient arrivés à un certain consensus sur les questions relatives aux ressources, telles que l'établissement des prix et les cas d'urgence, il semble qu'ils s'accordent peu sur la question des taxes.

4.3.1 Le développement agricole

La présence des instruments et des mécanismes fédéraux influant sur le développement de la Saskatchewan se fait davantage sentir dans le secteur de l'agriculture de la province. L'économie agricole est dominée par l'administration et les règlements fédéraux concernant le système de manutention des grains, le transport, les taux de fret et la commercialisation extérieure.

Des subsides sont accordés pour le transport des grains, et un certain nombre de règlements régissent la manutention des grains. Les tarifs de manutention des grains doivent être enregistrés à la Commission canadienne du blé et ne doivent pas dépasser un plafond déterminé. La quantité de grains que les cultivateurs livrent aux élévateurs pour une période donnée est déterminée à partir d'un système de contingentements établi par la Commission canadienne du blé. Ces contingentements ont pour but d'assurer une commercialisation et une distribution méthodiques des grains au cours de l'année. L'attribution des

wagons de grains est fondée sur le même principe; toutefois, pour déterminer en partie le type particulier de wagons, on établit d'abord s'il est nécessaire ou non d'utiliser des fourgons plus élevés. On ne peut cesser d'utiliser les lignes locales sans l'approbation du gouvernement. En résumé, la plupart des aspects de l'industrie de la manutention des grains sont réglementés par le gouvernement, à l'exception de l'entrée des grains dans les élévateurs et de la fermeture de ces derniers.

Il existe d'autres règlements (et programmes gouvernementaux) visant l'agriculture qui " institutionnalisent " la vocation exportatrice de produits bruts, non finis, de l'industrie. Par exemple, la politique nationale sur les grains destinés à alimenter le bétail assure aux marchés du centre du Canada la disponibilité des réserves de grains de l'Ouest à des prix directement liés au coût du maïs américain à Montréal. De même, les taux de fret des grains sont déterminés à partir des taux légaux de l'accord du Pas du Nid-de-Corbeau.

L'action du fédéral sur l'agriculture de la Saskatchewan est variée et remonte à plusieurs années. L'Administration du rétablissement agricole des Prairies et les stations de recherche agricole d'Agriculture Canada ont contribué au développement agricole de la province. La Commission de l'eau des provinces des Prairies a mis au point une entente concernant le partage de l'eau entre les provinces des Prairies. Des réserves d'eau garanties sont un prérequis au développement des terres irriguées. Les négociations commerciales multilatérales (NCM), menées par le gouvernement fédéral en vertu de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), revêtent de l'importance pour la Saskatchewan, puisqu'elles lui garantissent l'accès à des marchés d'exportation établis et aux ressources agricoles de la province, et qu'elles lui ouvrent de nouveaux débouchés, tout en réduisant les coûts agricoles et en abaissant le coût de certains facteurs de production agricole actuellement importés des Etats-Unis. Il se peut qu'avec le temps, les NCM récemment conclues incitent à la transformation plus poussée des ressources en Saskatchewan, étant donné les diverses concessions tarifaires accordées par les Etats-Unis et le Japon dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation des ressources. Les réductions tarifaires seront échelonnées sur une période de huit ans à compter du 1^{er} janvier 1980.

4.3.2 L'exploitation des ressources

Les mécanismes fédéraux touchant directement l'exploitation des ressources de la Saskatchewan sont liés surtout au secteur de l'énergie. Le gouvernement fédéral a reconnu, par le biais des ententes auxiliaires du MEER et du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, la nécessité de travailler étroitement avec les gouvernements provinciaux pour aider à l'exploration et à l'exploitation du secteur des mines.

On cherche également à obtenir une coopération pour établir les prix et les niveaux d'exportation de l'énergie.

La viabilité des investissements importants dans le secteur de l'énergie dépend des recettes auxquelles on peut s'attendre, lorsque la production commence. Ainsi, les prix, les volumes d'exportation et la part fédérale de l'impôt sont de première importance pour le développement. A titre de preuve, la récente décision de la Commission nationale de l'énergie permettant l'exportation du surplus des réserves d'huile lourde a été chaleureusement accueillie par le gouvernement provincial. Outre son pouvoir d'établir des règlements, le gouvernement fédéral a également la capacité de participer directement au développement des ressources de la Saskatchewan. Il le fait par l'intermédiaire de sociétés de la Couronne, comme l'Eldorado nucléaire et Pétro-Canada.

4.3.3 Le développement industriel

De nombreux instruments fédéraux appuient le développement industriel de la Saskatchewan. Ils se répartissent en gros en deux catégories : premièrement, ceux qui, sur une base nationale, contribuent à la conception, à la mise au point et à la commercialisation des produits, et cherchent à les rendre concurrentiels au niveau international; deuxièmement, ceux qui visent à éliminer les risques liés à l'établissement, à la modernisation et à l'agrandissement des installations dans des régions déterminées.

Les programmes associés au premier groupe, tels que les programmes de développement des marchés d'exportation et des entreprises du ministère de l'Industrie et du Commerce sont tous offerts aux entreprises de Toronto, de Winnipeg, de Calgary et de Vancouver. En fait, ces programmes entrent dans le cadre de l'environnement industriel national. Il convient de se demander s'ils jouent un rôle important dans la réalisation du développement industriel de la province, en raison de la très faible importance de son assise industrielle.

Dans la deuxième catégorie, les instruments fédéraux offerts à la province pour éliminer les obstacles au développement industriel sont limités. Le principal mécanisme est l'aide accordée en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional (LSDR), qui est administrée par le MEER. Les stimulants, sous la forme de subventions, de prêts et de garanties de prêts, sont offerts, sur une base de réactivation afin de stimuler directement les investissements et l'emploi dans le secteur de la fabrication. Une plus grande sélectivité des dépenses du programme destinées aux secteurs industriels bénéficiant d'une certaine forme d'avantage relatif pourrait

améliorer la capacité du programme de réaliser les possibilités de développement industriel de la province.

4.4 Les instruments fédéraux-provinciaux

En février 1974, le Canada et la Saskatchewan ont signé une entente-cadre de développement d'une durée de dix ans, afin de faciliter la coopération fédérale-provinciale dans les initiatives visant le développement économique et socio-économique de la Saskatchewan. Les objectifs de cet accord sont d'accélérer le développement économique et de favoriser le développement socio-économique, qui sont nécessaires pour donner aux habitants de la Saskatchewan la possibilité de contribuer et de participer aux avantages du développement économique.

Les priorités de développement établies par l'entente-cadre de développement ont amené la signature et la mise en oeuvre d'un certain nombre d'ententes auxiliaires sur l'acier, l'exploration minière, les initiatives des autochtones et du Nord, la planification, l'agrandissement des installations, de l'Agribition, la productivité et le transfert de la technique en agriculture, l'approvisionnement en eau, la lutte contre la sécheresse, les forêts et le développement de la vallée de la Qu'Appelle. Ces accords, de même que les programmes de la LSDR et de l'ARAP, l'entente sur les centres de services agricoles et l'ARDA, ainsi que les programmes spéciaux de l'ARDA, contribuent de façon importante au développement industriel, agricole, rural et des ressources.

L'approche conjointe du fédéral et du provincial face au développement économique a souvent conduit à la participation de plusieurs ministères et organismes des deux paliers de gouvernement. Au fédéral, Transports Canada, Affaires indiennes et du Nord, Energie, Mines et Ressources, Industrie et Commerce, Pêches, Environnement Canada et Agriculture Canada, travaillant de concert avec le MEER, ont participé à la définition et à la réalisation d'initiatives.

Actuellement, les conditions économiques de la province indiquent un besoin constant d'initiatives fédérales-provinciales. Le soutien du rythme de diversification du secteur des ressources primaires a donné lieu en 1976, par exemple, à l'entente Canada-Saskatchewan sur l'huile lourde, qui prévoyait des fonds de recherche pour améliorer la récupération de l'huile lourde. Cela illustre l'approche de l'entente-cadre de développement, qui est de poursuivre des objectifs de développement conjoints. Les questions de l'autarcie du Canada sur le plan énergétique et de sa balance commerciale ont, dans le présent cas, rejoint la politique provinciale sur les ressources non renouvelables.

En outre, il existe, en Saskatchewan, des possibilités considérables d'élaboration conjointe d'ententes fédérales-provinciales visant à réaliser plus pleinement le potentiel de développement de la province. Elles seront décrites plus en détail après une étude sur les perspectives et les possibilités de développement stratégique de la province et les obstacles à sa croissance.

5. LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT

5.1 Les avantages comparatifs

Pour que les initiatives de développement économique dans une province répondent aux besoins tant locaux que nationaux, il importe de bien connaître les forces et les faiblesses économiques comparatives de chaque province. L'évaluation des avantages comparatifs est difficile, puisqu'elle doit se faire à partir de données de base limitées comportant des éléments de nature confidentielle. Néanmoins, l'évaluation de la récente productivité et de la performance industrielles fournit certaines indications sur les forces économiques de la province pouvant servir de base à un développement à long terme.

Les ressources naturelles disponibles que constituent les réserves de terres agricoles de la Saskatchewan représentent un net avantage relatif pour l'agriculture de la province. Ces terres sont à la fois d'excellente qualité pour la production de récoltes selon la classification de l'Inventaire des terres du Canada (CLI 1-3), et sont également disponibles en grande quantité (16,2 millions d'hectares). Cet avantage sur le plan de la production a donné à l'agriculture des Prairies un avantage sur toutes les autres régions du Canada sur le plan de la productivité (voir tableau 3).

Tableau 3

INDEX DE CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE,
CANADA ET REGIONS, 1961-1974

	REGIONS				CANADA	
	ATLANTIQUE	QUÉBEC	ONTARIO	PRAIRIES	C.-B.	
INDEX DE CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE TOTALE (1961 = 100)	122	109	114	144	89	127

Source : D.M. Slate, Canadian Farm Economics, vol. 10, n° 6, 1975.

La productivité agricole canadienne dans le domaine du blé compte parmi les plus élevées au monde; elle n'a été dépassée au cours des dernières années que par la Nouvelle-Zélande, l'Australie et les Etats-Unis. A l'échelon national, la croissance de la productivité de la main-d'oeuvre a été plus rapide dans l'agriculture que dans les principaux autres secteurs de production de biens et de services commerciaux, s'élevant de

82 % entre 1961 et 1974, comparativement à une augmentation de 64 % de la productivité de la fabrication et à celle de 49 % de la productivité de l'industrie commerciale.

Les mesures de productivité industrielle sont également une indication de la force économique et des avantages comparatifs. La comparaison de la productivité de la main-d'oeuvre de chaque secteur industriel de la Saskatchewan avec celle des autres provinces et du pays révèle également que ce sont les industries de fabrication liées aux ressources qui contribuent le plus à la performance économique.

Il est évident que les ressources naturelles disponibles de la Saskatchewan que constituent les ressources agricoles et forestières renouvelables, combinées au traitement, aux services et aux industries liés à une variété de ressources connexes, constituent les principaux secteurs de la force économique de la province. Les sections suivantes traitent des possibilités particulières de développement économique qui peuvent se présenter au début des années 80 dans ces secteurs offrant des avantages comparatifs.

5.2 L'intégration de l'agriculture

5.2.1 Les possibilités d'exploitation de l'agriculture

La diversification industrielle dans le secteur agricole de base représente une importante possibilité de développement industriel des années 80.

a) Les grains

Selon la Commission canadienne du blé, les ventes de grains, et donc la production, devraient augmenter de 50 % pour atteindre 30 millions de tonnes en 1985. Il semble que cette hausse ne se produira que moyennant une plus grande utilisation des fertilisants pour maintenir et accroître les récoltes de blé, une mécanisation continue des techniques agricoles, ainsi qu'une amélioration importante du stockage des grains et de leur distribution aux marchés. La mécanisation continue des techniques agricoles fournira des marchés supplémentaires à l'industrie des machines agricoles de la province.

L'accroissement constant des économies d'échelle et des industries de capital du secteur agricole a également amené une demande soutenue de pièces de machines agricoles, de matériel et d'outils de réparation connexes. Les besoins de stockage créent déjà une plus forte demande d'acier galvanisé pour les silos.

Le traitement des grains à des fins industrielles a maintenant largement dépassé le stade de l'expérimentation technique. La fermentation des grains peut représenter un secteur de possibilités pour la province, puisque diverses parties du monde y ont recours pour produire à l'échelle commerciale de l'alcool, des produits pharmaceutiques, du plastique et de l'amidon.

b) Les graines oléagineuses

Le traitement des graines oléagineuses, comme le colza, le tournesol et le lin, représente une autre possibilité de développement connexe à l'agriculture. Le Canada est un grand exportateur de graines oléagineuses traitées. Le broyage de ces graines pourrait réduire notre dépendance à l'égard des huiles végétales importées qui sont surtout utilisées par les principales sociétés de préparation d'aliments. Les produits dérivés des graines oléagineuses broyées constituent une source de protéines pour le bétail canadien. On s'attend à ce que la culture de graines oléagineuses progresse dans les années 80.

La capacité de traitement de la graine de colza a dépassé les besoins du pays depuis l'importante expansion de 1974 et 1975, et le taux d'utilisation du broyage augmente encore. Cependant, il y a actuellement un retour à l'équilibre entre la production de graines oléagineuses et les marchés de traitement. Des usines de traitement supplémentaires pourraient être établies dans la province au début des années 80.

5.2.2 Les grains et la viande

Des possibilités s'offrent à l'industrie des grains et de la viande de la Saskatchewan en raison à la fois d'un accroissement de la population mondiale et de la hausse des revenus. Cependant, la production du boeuf dans la province a tendance à demeurer une activité secondaire. Il existe de fortes possibilités d'introduire les grains sur le marché des pays de la ceinture du Pacifique, du fait que l'augmentation du niveau de vie amène une plus grande consommation de viande.

On s'attend que la production de boeuf (de boucherie) diminue en 1982, par suite des baisses marquées prévues pour 1979 et 1980, du fait que les fermiers reconstitueront leurs troupeaux. Cependant, il y aura une augmentation continue de 3 à 4 % par année de la demande du boeuf, en raison d'un accroissement de la population et d'une hausse des revenus disponibles des consommateurs. Les producteurs de boeuf des Etats-Unis et de l'Australie reconstituent également leurs troupeaux et l'on prévoit une baisse des réserves. La majeure partie de la production de bétail de la Saskatchewan est envoyée dans les vastes installations d'emballage de la viande de

l'Alberta, du Manitoba et de l'Ontario. A moyen terme, les fermiers de la Saskatchewan continueront à reconstituer leurs troupeaux, et la majeure partie de la production sera du bétail à nourrir. Cette production réduite de boucherie augmentera les problèmes de l'industrie de l'emballage de la viande, qui a historiquement connu un excédent de capacité dans l'Ouest canadien et en Saskatchewan. On prévoit donc, à moyen terme, des possibilités limitées dans l'emballage de la viande, bien qu'il soit possible que la modernisation des petits abattoirs se poursuive. Le succès de l'industrie nécessitera un bon développement des produits et des marchés pour les coupes spécialisées et des mesures innovatrices dans les domaines de la distribution et du transport, tels que le boeuf prêt pour la mise en caisse. L'augmentation du prix du boeuf amènera une forte demande pour les substituts du boeuf, tels que le porc, le poisson et la volaille, ainsi que pour les autres substituts de la viande et les allongeurs. Bien qu'il devrait y avoir à moyen terme une certaine augmentation de la production du porc, la Saskatchewan ne possède pas de forts avantages comparatifs quant à la finition de cette viande, comparativement au centre du Canada où existent des activités d'élevage et de traitement du porc plus vastes et plus efficaces.

5.2.3 La productivité

L'amélioration de la qualité naturelle du sol de la Saskatchewan, de la qualité de son eau et des ses réserves d'eau peut constituer, à long terme, l'apport le plus important à sa productivité agricole. L'élimination de ces deux obstacles au développement peut créer et soutenir d'autres possibilités relativement à l'irrigation, aux services liés à l'élevage et à la mise au point de nouveaux types de récoltes.

Il y a possibilité d'investir des sommes considérables pour étendre la superficie irriguée sur la rive ouest du lac Diefenbaker. Les besoins en infrastructures pour la construction de canaux et l'installation de systèmes d'arrosage sont vastes, et la période préparatoire à l'abandon de la présente économie fondée sur le blé pourrait être longue. A l'heure actuelle, une transition du blé au fourrage (pour l'alimentation des animaux) et, de là, aux récoltes spécialisées représente peut-être la voie de développement la plus économique pour les districts d'irrigation, étant donné que les marchés locaux pour les récoltes spécialisées sont petits et limités.

Les nouvelles cultures spécialisées peuvent contribuer à diversifier l'agriculture, à rendre les sols plus fertiles et à augmenter les rendements agricoles. Ces types de récoltes comprennent les pois, la fève faba, la fève pinto, la graine de tournesol, la graine de moutarde, le lin à haute teneur fibreuse et les épices. Des nouvelles variétés de récoltes de fourrage

traditionnel et de récoltes expérimentales supportant le sel peuvent être mises au point pour résoudre les problèmes de détérioration du sol à certains endroits. Les récoltes à haute teneur en protéines peuvent également concurrencer les graines utilisées traditionnellement pour alimenter le bétail, et leur rendement élevé par hectare peut augmenter de façon importante la productivité agricole.

La réalisation de ces possibilités de développement agricole nécessitera des recherches soutenues, une expérimentation et le développement du traitement et de la mise en marché des produits. Les avantages découlant de ces initiatives peuvent vraisemblablement être mesurés seulement en décennies et non en années.

Les récentes négociations commerciales multilatérales ont permis la réduction des tarifs d'exportation aux Etats-Unis et à d'autres pays, dont le Japon, pour le boeuf, le boeuf en boîte, la viande préparée, les produits oléagineux et les cultures spécialisées. Les produits agricoles connexes de la Saskatchewan pourraient tirer parti de ces importantes possibilités. Les concessions sur les huiles végétales, cependant, ne débiteront qu'en 1983, de façon à permettre au marché américain et à l'industrie de ce pays le temps de s'ajuster à la concurrence canadienne.

5.3 La diversification et le développement des ressources primaires

Outre l'amélioration de la productivité du secteur agricole, la diversification des ressources primaires, dans des secteurs tels que les forêts et la tourbe, peut également contribuer à développer et à stabiliser l'activité économique provinciale et à établir une source plus vaste de revenu provincial.

5.3.1 Les forêts

Actuellement, seulement la moitié du bois tendre coupé de la Saskatchewan (principalement du sapin) et 17 % du bois dur sont utilisés annuellement. Les taux d'utilisation les plus faibles se retrouvent dans les régions éloignées du nord de la zone forestière dont l'accès est limité, où l'inventaire est incomplet et où les arbres sont plus petits. Par contre, la coupe est trop abondante dans les régions adjacentes aux scieries et aux usines de pâte existantes. Traditionnellement, l'établissement de scieries dans les régions plus éloignées du Nord a contribué à satisfaire aux besoins sociaux et d'emploi des localités non industrielles du Nord et défavorisées au point de vue économique.

Le gouvernement de la Saskatchewan réglemente et gère les ressources forestières à l'aide d'une loi provinciale sur les

forêts et de règlements connexes. Les permis relatifs à la coupe sont délivrés aux principales sociétés et à la Saskatchewan Forest Products, une agence de la Couronne, moyennant, habituellement, l'obligation de reboiser. En 1971, la province a mis en oeuvre une politique de développement intégré des forêts visant l'utilisation maximale des ressources forestières. En fait, cette politique demande que toutes les sociétés effectuent une coupe nette de toutes les forêts, qu'elles utilisent les tronçons de bois de grand diamètre dans les usines appropriées et qu'elles expédient les copeaux de bois et les petits matériaux à l'usine de pâte PAPCO aux fins de transformation en pâte. Jusqu'à maintenant, la province n'a pu appliquer qu'une partie de cette politique en raison du coût élevé du transport.

Il existe des marchés potentiels importants pour les produits forestiers de la Saskatchewan. Des études effectuées par le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce et le Department of the Interior des Etats-Unis révèlent que ces derniers auront besoin, à moyen terme et à long terme, d'un nombre accru d'importations de produits forestiers. L'amélioration de la position de la Saskatchewan sur le marché de l'exportation des produits forestiers est liée à celle de la position concurrentielle des producteurs; cette amélioration pourrait se faire principalement par la réduction des coûts relatifs à la livraison du bois aux usines, et par la mise au point et l'utilisation de nouveaux produits et de nouvelles techniques. Un produit dont les exportations sont particulièrement susceptibles d'augmenter est le carton gaufré, fabriqué à partir du tremble, un bois dur abondant en Saskatchewan. Ce produit est actuellement peu à peu accepté aux Etats-Unis du fait qu'il peut concurrencer fortement le contre-plaqué pour le revêtement des habitations. Les prochaines réductions tarifaires des Etats-Unis (de 10 à 4 %) sur les panneaux d'écaillés et la carton gaufré devraient contribuer à augmenter cette possibilité. Le tremble peut également être utilisé, entre autres, pour produire de la pâte, des meubles, des éléments de meuble et de la nourriture pour animaux, et servir d'additif dans les processus de fermentation.

L'implantation d'une deuxième usine de pâte dans la région de Meadow Lake demeure liée à des conditions de marché adéquates à long terme pour la pâte en Amérique du Nord et en Asie. L'avantage que présente actuellement le taux de change canadien dans le cas des ventes aux Etats-Unis pourrait constituer un facteur suffisamment intéressant pour justifier l'établissement de l'usine.

Des activités intégrées liées au tremble et comprenant une usine de pâte, une fabrique de meubles, une industrie du bois de construction et peut-être une industrie de fermentation pourraient être viables. Les plantations de trembles hybrides

ont un potentiel élevé de productivité, lorsqu'on effectue des rotations tous les dix ans sur des sites appropriés. L'inconvénient du tremble est le coût élevé de la coupe dû à la pourriture, à son tronc petit et tordu, et à sa haute teneur en humidité.

Les nouvelles utilisations du bois de qualité inférieure peuvent également amener une utilisation plus efficace des ressources forestières. Ces innovations comprennent les agents de conservation chimiques pour les fondations en bois des maisons, l'utilisation des feuilles, disponibles en grande quantité, pour les activités liées au bois et à la pâte, comme les diluants et les allongeurs utilisés dans la colle, l'utilisation d'adhésifs plus résistants dans la production du bois de placage, du bois pressé et du carton gaufré, ainsi que la préparation d'isolants en fibre de bois. Les recherches qui devront être menées pour appuyer les nouvelles techniques relatives aux produits et l'identification des marchés connexes joueront un rôle important dans la réalisation de ces possibilités.

5.3.2 La tourbe

Les vastes ressources de tourbe de la Saskatchewan représentent une autre possibilité de diversification des ressources primaires et de développement du Nord. Les études provinciales effectuées à partir de photos aériennes ont révélé l'existence de 10 millions d'hectares de tourbière dénuée d'arbres situés à l'intérieur de 160 kilomètres de la bordure sud du boullier précambrien. Les régions de vastes tourbières, dont au moins 60 % sont couvertes de tourbe, sont situées dans les régions de Cumberland House, Hudson Bay, Ballantyne Bay, Weyakwin, Big River et Ile-à-la-Crosse.

Jusqu'à maintenant, le développement de cette ressource s'est limité à la production de tourbière pour l'horticulture dans la région de Carrot River. Environ 99 % de la production (6 100 tonnes) est expédiée aux régions productrices de légumes des Etats-Unis, principalement en Californie où il y a un manque de réserves de tourbe de qualité. La tourbe de la Saskatchewan fait concurrence aux autres tourbières des Prairies quant au taux de fret. Par contre, en raison de leur inaccessibilité, les tourbières de la Saskatchewan, sans égard à leur qualité, sont moins concurrentielles et leur production est peu économique. Dernièrement, l'arrivée d'un important producteur sur le marché du Nouveau-Brunswick a provoqué une surabondance des réserves de tourbe et une forte réduction de son prix atteignant 30 %.

Un problème important auquel font face les producteurs de tourbe de la Saskatchewan est le transport. L'accès des tourbières est difficile, et les routes doivent être construites

en fonction du drainage. Les liaisons par voies ferrées avec les Etats-Unis sont mauvaises. La tourbe est abondante, mais sa valeur est faible, ce qui rend le transport encore plus difficile. Actuellement, une importante partie de la tourbe de la Saskatchewan est expédiée aux Etats-Unis dans des remorques tirées par des camions à légumes.

Par conséquent, trois facteurs vont présentement à l'encontre de l'établissement d'un vaste marché pour l'industrie de la tourbe en Saskatchewan : les bas prix et les surplus de réserves que l'on retrouve sur le marché de la tourbe, l'éloignement des tourbières et leur accès difficile aux marchés, et le besoin de connaissances techniques pour améliorer l'entretien et la production de la tourbe.

L'utilisation des ressources de tourbe pour la production de combustible est une possibilité intéressante sur le plan économique et techniquement réalisable. Certaines localités du Nord pourraient bénéficier de la transformation de la tourbe pour le chauffage domestique.

5.4 L'exploitation des ressources minérales et minières

Les importantes dépenses en cours ou prévues de la Saskatchewan pour l'exploitation des ressources, soit l'uranium, le charbon, l'huile lourde et la potasse, entrent dans le cadre d'une poussée soudaine des investissements dans l'Ouest canadien. De vastes projets ayant trait au développement des ressources ou au transport de l'énergie sont prévus tant en Alberta qu'en Colombie-Britannique au cours des années 80.

La fourniture d'une partie des machines, du matériel et des services destinés aux industries minières et minérales de l'Ouest canadien peut constituer une importante possibilité de développement pour la province au cours de la prochaine décennie. Nombre des vastes projets de développement de la Saskatchewan et des autres provinces de l'Ouest nécessitent des produits et des services semblables. Compte tenu de la durée prolongée du cycle d'investissement relatif aux futurs grands projets associés aux ressources de l'Ouest, on peut envisager d'établir des installations liées à la fabrication et aux services et de les affecter à la construction initiale des importants projets touchant les ressources et à leurs besoins subséquents.

Les besoins d'installations et de services des principaux projets de développement de l'Ouest sont considérables et divers. La construction ou l'exploitation envisagée de plusieurs mines d'uranium et usines importantes à Cluff Lake, Key Lake et Midwest Lake, combinées à l'expansion de la mine et de l'usine de l'Eldorado nucléaire, à Beaverlodge près d'Uranium City, occasionneront des dépenses annuelles de \$100 à \$200 millions entre 1980 et 1983 (voir tableau 4) pour

l'exploration, ainsi que pour le développement, la construction et le fonctionnement de la mine et de l'usine. Les besoins particuliers comprennent la fourniture de campements, les instruments géologiques, l'analyse des tests et le forage au diamant durant l'exploration, ainsi que les biens d'équipement comme les aciers profilés, les pompes à vide, les réservoirs, les tuyaux, les soupapes et les réactifs. Bien que le tableau 4 montre une légère diminution des dépenses d'exploration entre 1980 et 1983, cette baisse sera compensée par une augmentation des immobilisations liées au développement.

Tableau 4

DEPENSES PREVUES POUR L'URANIUM, SASKATCHEWAN
1980-1983

	VALEUR ANNUELLE			
	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>
MILLIONS DE DOLLARS (1978)	215	163	145	116

Source : Benefits for Saskatchewan Industry from Resource Development, ministère de l'Industrie et du Commerce de la Saskatchewan, janvier 1979.

De même, on prévoit que les besoins relatifs à la construction et à l'entretien de l'industrie de la potasse de la Saskatchewan occasionneront des dépenses pour les installations industrielles d'environ \$100 millions au cours de la période de 1980-1983 (voir tableau 5). Ces installations comprennent le matériel électrique, les pièces de haveuse, les dents minières, les bandes transporteuses, les pompes, les soupapes et les tuyaux.

Tableau 5

DEPENSES PREVUES POUR LA POTASSE, SASKATCHEWAN
1980-1983

	VALEUR ANNUELLE			
	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>
MILLIONS DE DOLLARS (COURANTS)	85,5	141,9	219,1	165,1

Source : Revised Forecast, ministère provincial des Ressources minérales, 1979.

Le développement de l'huile lourde dans la région de Lloydminster a donné lieu à un programme de \$450 millions mis en oeuvre par la Husky Oil en vue d'accélérer le développement de ses réserves d'huile lourde brute. Les installations auront une capacité initiale de 50 000 barils par jour, qui passera à 100 000 après une courte période. Le projet comprend, outre les activités actuelles, le forage de 2 000 puits, la construction de 966 kilomètres de pipeline collecteur, 20 batteries de réservoirs, 3 projets de récupération par injection d'eau et 9 projets pilotes de récupération thermique. Du total des dépenses, \$185 millions sont destinés au développement de la production primaire et secondaire de pétrole, \$89 millions au raffinage ou aux projets de récupération tertiaire, \$60 millions à l'exploration et \$16 millions aux permis et au travail d'ingénierie minutieux dans les raffineries. On prévoit \$100 millions pour d'autres projets de développement d'huile lourde et les possibilités connexes. Le développement entraînera encore une fois des demandes importantes de tuyaux, de pompes et de compresseurs, ainsi que de recherche technologique avancée et de services associés au développement. Le programme de \$99 millions de Pétro-Canada et de SaskOil, dans le centre-ouest de la Saskatchewan, aura des répercussions importantes sur l'établissement de réserves d'huile lourde brute destinées à une raffinerie.

Le projet de l'Imperial Oil visant la récupération sur place de l'huile lourde à Cold Lake, en Alberta, qui nécessitera un investissement en capital de \$4,7 milliards et sera terminé en 1986, entraînera des besoins en matériel semblables. La construction continue d'usines de sables bitumineux dans le nord-est de l'Alberta, qui fera suite aux projets de la Great Canadian Oil Sands et de la Syncrude, créera des besoins supplémentaires en matériel destiné à l'exploitation minière et au raffinage. Le développement plus poussé des réserves de charbon en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan peut accélérer la demande de pompes, de ventilateurs, de trépan, de bandes transporteuses et de produits de fonderie, qui peuvent également avoir une utilisation modifiée dans les industries du pétrole, de la potasse et de l'uranium. A un niveau technologique plus avancé, la production et la gestion des stocks nécessiteront des produits électriques et des systèmes de contrôle.

Le coût estimatif de la section canadienne du plus vaste projet de développement de l'Ouest, le gazoduc du Nord, s'élève maintenant à \$5 milliards. Les ventes potentielles liées au projet ont déjà eu des répercussions importantes, puisqu'elles ont accéléré une expansion de \$67,4 millions de l'IPSCO à Regina, d'où cet organisme fournira des tuyaux pour le gazoduc. Le projet et ses besoins considérables d'installations qui comprennent les immeubles, le matériel de construction et de

transport, les soupapes, les récipients sous pression et les enduits, peuvent offrir des possibilités supplémentaires de fabrication. Une étude des capacités et des possibilités provinciales de fournir au projet des articles autres que des tuyaux a révélé que la Saskatchewan pouvait s'attendre à recevoir environ 10 % du contenu fabriqué du gazoduc d'une valeur de \$40 millions (1976).

Les investissements combinés des projets de développement de l'Ouest pourraient représenter des milliards de dollars d'activités dans les années 80. L'accès aux marchés régionaux peut permettre l'établissement d'une échelle de fabrication et d'un niveau de productivité compétitifs sur les marchés internationaux. Vu l'importance de ces besoins, il est à prévoir que même si les possibilités de fabrication ne peuvent être exploitées pour répondre aux besoins immédiats des projets, d'autres possibilités s'offriront, puisque les fournisseurs traditionnels emploieront leur capacité à répondre aux besoins des projets.

Nombre des besoins de produits fabriqués par des industries liées aux ressources sont généralement satisfaits par l'importation. Les foreuses et les trépan importés des Etats-Unis totalisaient \$133 millions en 1977, ce qui représentait la cinquième plus importante importation de l'Ouest canadien en provenance de ce pays. Il y avait également, cette même année, de nombreuses importations de pelles mécaniques, de machines d'excavation et de machines pour l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz (voir tableau 6). Le développement du secteur de la fabrication de la Saskatchewan aurait des répercussions positives sur la balance commerciale de la province.

Les chances de réaliser ces possibilités en Saskatchewan devraient être bonnes au début des années 80, lorsque les nouveaux projets relatifs aux ressources établiront leur mode d'approvisionnement. On prévoit que Saskatoon et Prince-Albert, qui sont situés géographiquement au centre de nombreux projets de développement liés aux ressources, pourraient être les mieux placés pour exploiter et accroître les possibilités de fabrication.

Tableau 6

CERTAINES IMPORTATIONS DE MATERIEL D'EXPLOITATION MINIERE
ET DE CONSTRUCTION DANS LES PRAIRIES ET L'OUEST CANADIEN, 1977

MATERIEL D'EXPLOITATION MINIERE	PRAIRIES		OUEST	
	(en milliers de dollars)	% Canada	(en milliers de dollars)	% Canada
Foreuses et trépan	123 559	(58,2)	133 363	(62,8)
Machines pour l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz	68 030	(42,0)	81 396	(50,2)
<u>MATERIEL DE CONSTRUCTION</u>				
Pelles mécaniques	69 451	(41,4)	96 638	(57,5)
Bulldozers et matériel semblable	5 923	(25,6)	11 921	(51,6)
Tracto-chargeurs	27 559	(21,0)	46 826	(35,7)
Autres machines d'excavation	40 376	(42,9)	49 585	(52,7)
Machines pour la construc- tion et l'entretien	38 764	(25,3)	59 080	(38,6)

Source : Statistique Canada, compilation statistique spéciale, 1978.

Il existe en Saskatchewan d'autres possibilités associées aux minéraux et dépassant les besoins de fabrication des principaux projets liés aux ressources. La recherche et le développement ayant trait aux utilisations, au stockage et à l'exploitation de l'uranium seront particulièrement appropriés et de plus en plus nécessaires pour certains des gisements les plus radioactifs au monde qui se trouvent dans les terres septentrionales de la province. On étudie depuis un certain temps la possibilité d'établir un centre d'uranium de qualité à l'université de la Saskatchewan, à Saskatoon, et la SEDCO s'intéresse à l'aménagement d'un parc scientifique avoisinant. L'établissement, à Saskatoon, d'un nombre croissant de sièges sociaux d'entreprises d'exploitation des mines et de l'uranium semblerait accroître les possibilités de réaliser ce projet. On étudie, depuis un certain temps, la possibilité de construire une raffinerie d'uranium à Warman, près de Saskatoon, et la SEDCO détient des options sur le terrain requis pour les installations.

Le broyage de l'uranium nécessitera également des quantités considérables de calcaire. Les nouveaux gisements de calcaire de surface découverts à Pinehouse Lake, dans le Nord, offrent la possibilité de fournir jusqu'à 200 tonnes par jour à Key Lake et, ce qui est tout aussi important, d'offrir à ce village en difficulté financière d'autres possibilités d'emploi

dans le domaine de l'exploitation et de la distribution du calcaire. L'exploitation minière nécessiterait un investissement de \$2 millions mais pourrait également donner lieu à l'exploration et à l'exploitation du charbon ou de la tourbe dans la région, en vue du chauffage des fours à chaux.

5.5 L'utilisation stratégique des ressources pour la fabrication

Les vastes possibilités liées aux ressources qui ont été déterminées dans les secteurs des mines et de l'agriculture laissent entrevoir que certains secteurs de fabrication peuvent avoir un potentiel de développement plus stratégique que les autres. Parmi ceux-ci se trouvent le fer et l'acier primaires, les machines agricoles et, à un degré moindre peut-être, l'industrie électronique. Ces industries peuvent avoir une plus grande importance dans le contexte du développement provincial en servant de base à un secteur de la fabrication plus diversifié.

5.5.1 Le fer et l'acier primaires

Les produits de l'acier sous la forme de tuyaux, de plaques, de feuillards d'acier galvanisé, de lingots et de profilés sont des besoins communs aux nombreuses industries liées aux ressources. Actuellement, le marché de l'acier de l'Ouest, qui est desservi à peu près également par l'Ouest et le centre du Canada, ainsi que les pays d'outre-mer, s'agrandit rapidement et l'on s'attend qu'il s'élèvera à environ 3,1 millions de tonnes d'ici à 1985. Les besoins des principaux projets de développement et de transport liés aux ressources peuvent accroître la demande régionale de l'acier de 1 à 1,5 million de tonnes d'ici au milieu des années 80. L'IPSCO a élaboré un plan d'expansion de \$67,4 millions pour l'usine de Regina en réponse à cette perspective de marché.

Les États-Unis, lors des récentes négociations commerciales multilatérales, ont offert de légères concessions tarifaires de 7,5 à 6 % pour les produits du fer et de l'acier (plaques, tuyaux filetés). Ceci aura des répercussions sur la production de l'IPSCO de la Saskatchewan. Aucune concession n'a été offerte pour les cuvelages de puits de pétrole et les tuyaux non filetés, qui sont également fabriqués par l'IPSCO. De nouvelles possibilités pourraient cependant découler des réductions tarifaires globales pour les produits de l'acier ordinaire qui passent, de 2,1 à 10 %, à des taux de 1,9 à 8 %.

Cependant, les avantages sur les plans régional et national qui pourraient résulter de l'expansion soutenue de la capacité de l'Ouest canadien dans le domaine de l'acier sont liés à des réserves adéquates de matières brutes. L'industrie de l'acier de l'Ouest canadien dépend presque entièrement de la

ferraille d'acier dont ses usines de fer ont besoin. Les réserves régionales de ferraille pouvaient satisfaire à la capacité initiale de production et au marché de l'acier desservi par les premières usines de l'Ouest canadien. Comme la capacité de production a considérablement augmenté pour répondre à la demande régionale croissante et conserver la part du marché, on a dû acheter de la ferraille des Etats-Unis. Aujourd'hui, les importations de ferraille en provenance des Etats-Unis représentent environ le cinquième du total des besoins régionaux.

En 1974, lorsque la consommation régionale des produits d'acier laminé atteignait plus de 2,4 millions de tonnes, le gouvernement américain a imposé des contingentements d'exportation sur la ferraille. Ces contingentements n'étaient que temporaires mais montraient la vulnérabilité des producteurs régionaux face aux contrôles extérieurs exercés sur l'approvisionnement de leurs usines de fer.

Au cours des dernières années, les achats de ferraille de cinq aciéries de l'Ouest ont varié entre 826 000 et 886 000 tonnes. En 1985, des achats supplémentaires visant à répondre au marché régional de base pourraient atteindre près de 200 000 tonnes. Les besoins de fer des principaux projets nouveaux seraient croissants. La nécessité pour cette région pauvre en ferraille de fer de répondre à une demande accrue de ce matériel pourrait amener une augmentation des importations de l'étranger. D'autres possibilités d'approvisionnement pourraient consister en l'identification, la récupération et la distribution de ferraille domestique supplémentaire, l'utilisation à grande échelle de boulettes de fer réduit, ou la construction d'une usine de réduction directe de minerais pouvant satisfaire aux besoins.

Les produits de la forge représentent une autre possibilité de développement du fer et de l'acier primaires qui pourrait être affectée de façon défavorable par les réserves de fer. Le développement des produits de la fonte et de l'acier visant à satisfaire aux besoins continus de l'Ouest en minerais, en matériel agricole et en pétrole, représente une nette possibilité de développement pour la région.

Depuis 1974, l'entente de la Saskatchewan sur le fer et l'acier a suscité l'étude de certains aspects des possibilités d'approvisionnement qu'offrirait une augmentation de la production provinciale et a aidé au processus d'expansion. On a déterminé qu'une usine de production de fer spongieux réduit directement aux fins de distribution à un marché de l'Ouest serait viable en Saskatchewan, bien que cette possibilité de développement ne se soit jamais réalisée en raison des bas prix de la ferraille dans l'industrie de l'acier nord-américaine. La Saskatchewan et les autres producteurs d'acier de l'Ouest doivent résoudre les questions de qualité, de quantité et de sécurité

touchant les réserves de fer, en termes économiques, pour réaliser le potentiel de développement de l'acier de la région. Il peut être nécessaire d'avoir recours à des initiatives fédérales-provinciales, fondées sur des accords entre les provinces de l'Ouest, pour accélérer la collaboration économique nécessaire à l'établissement, à long terme, d'un système de gestion des ressources à l'intention de l'industrie grandissante de l'Ouest.

5.5.2 Les machines agricoles

L'industrie des machines agricoles de la Saskatchewan représente une part bien établie, quoique petite, de la fabrication provinciale. Traditionnellement, elle a été très sensible aux fluctuations des revenus agricoles, mais elle a néanmoins développé une certaine capacité d'exportation.

Les États-Unis ont consenti, lors des récentes négociations commerciales multilatérales, à laisser entrer en franchise la plupart des machines, instruments et pièces agricoles fabriqués au Canada, à condition qu'ils servent à l'agriculture. Ceci a éliminé un point du commerce qui irritait les fabricants canadiens depuis fort longtemps.

Une grande partie de la main-d'oeuvre travaillant dans l'industrie des machines agricoles pourrait être utilisée pour satisfaire aux besoins naissants de l'industrie des minéraux et des services connexes. Le soutien et le développement de cette industrie, en répondant aux besoins des secteurs des mines et de l'agriculture, pourraient jouer un rôle important dans l'expansion et la stabilisation d'une grande partie de l'industrie de fabrication de la province.

5.5.3 L'électronique

La Saskatchewan possède une industrie de l'électronique qui est très petite, mais qui est innovatrice et croît rapidement; elle est concentrée surtout à Saskatoon. Les premiers développements ont touché principalement la technique de l'espace et des communications. L'application des techniques électroniques aux communications rurales et du Nord, à la production agricole, à la gestion des stocks de grains et au contrôle de la manutention, ainsi qu'aux besoins de mesures de contrôle de la production de minéraux pourrait de plus en plus servir de base à d'importantes expansions du secteur de l'électronique afin d'approvisionner les marchés de l'Ouest. La main-d'oeuvre de production est établie dans les localités; l'université et le réseau de collèges communautaires pourraient répondre aux besoins de main-d'oeuvre qualifiée de l'industrie.

Les importations électroniques de l'Ouest canadien pour les secteurs liés aux ressources ont nettement dépassé le taux de

croissance nationale des importations. En 1977, les Prairies ont importé pour plus de \$10 millions de matériel de mesure et de contrôle. Le marché de l'Ouest est petit suivant les normes internationales. Cependant, les besoins spécialisés de matériel de contrôle électronique des vastes fermes de la région et des secteurs de la manutention des grains et des minéraux, de même que les besoins de matériel de communication des populations dispersées des communautés rurales et du Nord, peuvent servir de base à l'établissement d'un marché intérieur et d'un marché d'exportation.

La croissance du secteur de l'électronique est étroitement liée aux contrats gouvernementaux et aux politiques d'approvisionnement. L'application de ces politiques d'achat fédérales visant à promouvoir le développement des techniques liées aux ressources peut constituer un important stimulant pour la croissance de l'industrie.

5.6 L'expansion des marchés de l'Ouest

Historiquement, le marché de la Saskatchewan a été trop petit pour maintenir à lui seul nombre d'activités de fabrication fondées seulement sur ses besoins. La fabrication destinée aux consommateurs s'est limitée quantitativement aux besoins locaux, qui avaient souvent trait à des services. Des produits fabriqués ont été importés d'ailleurs au Canada ou de l'étranger. Avec la croissance soutenue des économies de la province et de l'Ouest et l'existence de meilleurs réseaux de communication dans l'Ouest, le potentiel de substitution des importations et d'approvisionnement local s'accroîtra. D'ici à 1985, on prévoit que la population de la Saskatchewan dépassera 1 million, celle des Prairies sera de 4 millions, tandis que celle de l'Ouest canadien atteindra près de 7 millions. Le fait que la Saskatchewan soit située au centre des Prairies et des marchés de l'Ouest peut procurer à la province des avantages sur le plan de la distribution pour la fabrication de certains produits de consommation.

Le secteur de la fabrication de la Saskatchewan devra atteindre des échelles de production concurrentielles pour permettre aux producteurs provinciaux d'approvisionner les marchés des Prairies ou de l'Ouest. Une évaluation des rapports naissants entre la demande régionale prévue pour certains produits destinés aux consommateurs et la dimension moyenne des installations de production fournit une certaine indication de l'ampleur de cette possibilité de fabrication qui apparaît. Dans chacun des vastes secteurs de production indiqués au tableau 7, l'actuelle capacité de production régionale est très loin des besoins futurs. Il y a lieu de noter que la dimension moyenne des usines tend à être bien moindre que les moyennes nationales, et le marché régional grandissant peut donc servir de base à l'expansion des installations existantes.

Tableau 7

CERTAINES ACTIVITES DE FABRICATION DE BIENS DE CONSOMMATION
INSTALLATIONS DE 1975 ET BESOINS PREVUS POUR 1985
PRAIRIES ET OUEST CANADIEN

ACTIVITES DE FABRICATION DE BIENS DE CONSOMMATION	PRAIRIES		OUEST	
	NOMBRE D'USINES (nombre)	VALEUR DES EXPEDITIONS (en milliers de dollars)	NOMBRE D'USINES (nombre)	VALEUR DES EXPEDITIONS (en milliers de dollars)
<u>APPAREILS D'ECLAIRAGE</u>				
1975	5	7 801	13	14 411
PREVISIONS POUR 1985		29 084		47 560
BESOINS SUPPLEMENTAIRES		21 283		33 149
<u>MOBILIER DE MAISON</u>				
1975	171	60 923	336	85 847
PREVISIONS POUR 1985		136 198		222 719
BESOINS SUPPLEMENTAIRES		75 275		136 872
<u>ARTICLES DE SPORT ET JOUETS</u>				
1975	13	3 003	23	6 547
PREVISIONS POUR 1985		58 233		95 227
BESOINS SUPPLEMENTAIRES		55 230		88 680
<u>BISCUITS</u>				
1975	5	22 546	7	N/D
PREVISIONS POUR 1985		49 506		N/D
BESOINS SUPPLEMENTAIRES		26 960		N/D

Source : Statistique Canada, évaluation à partir de certaines données sur l'industrie et de projections concernant la population régionale et celle des Prairies.

Actuellement, de nombreux produits destinés aux consommateurs sont importés. Une évaluation de ces niveaux d'importation révèle qu'il y a une place considérable pour une production accrue de la Saskatchewan sans que les fournisseurs de l'Est soient supplantés. Le tableau 8 indique la valeur des produits destinés aux consommateurs et importés dans la région en 1977. En comparant pour chaque produit les niveaux d'importation avec les échelles de production concurrentielles actuelles, on peut calculer les besoins de production supplémentaire de l'Ouest

fondés seulement sur les importations provenant de l'étranger. Cela révèle dans chaque cas des possibilités d'expansion des usines existantes, ou de construction de nouvelles.

Tableau 8

CERTAINES IMPORTATIONS DE L'OUEST CANADIEN DESTINEES AU
CONSOMMATEUR ET POSSIBILITES DE PRODUCTION CONNEXES
DE LA REGION

ACTIVITE DE FABRICATION DE BIENS DE CONSOMMATION	VALEUR DES IMPORTATIONS EN 1977		USINES SUPPLEMENTAIRES NECESSAIRES EN FONCTION DES ECHELLES DE PRODUCTION CONCURRENTIELLES ACTUELLES	
	PRAIRIES (en milliers de dollars)	OUEST (en milliers de dollars)	PRAIRIES (nombre)	OUEST (nombre)
APPAREILS D'ECLAIRAGE	5 146	11 435	3	8
ARTICLES DE SPORT	11 128	29 486	10	27
JOUETS ET JEUX	5 224	16 695	6	20
APPAREILS MENAGERS	16 158	37 540	4	10
BISCUITS	775	3 693	0	1

Source : Statistique Canada, évaluation à partir des valeurs d'importation non publiées et de données provenant des industries connexes.

Ces constatations, même si elles sont faites à partir d'exemples limités, appuient fortement l'émergence d'un marché mieux défini dans l'Ouest pour de nombreux produits fabriqués. Pour exploiter cette possibilité en Saskatchewan, il faudra améliorer le transport afin d'accroître l'avantage que possède la province sur le reste des Prairies en ce qui touche la distribution. Il sera également nécessaire d'améliorer le milieu industriel afin d'attirer, dans cette province à vocation agricole, le capital et la main-d'oeuvre qualifiée du secteur de la fabrication canadien et étranger et de créer et d'implanter une industrie locale. Pour réaliser ne serait-ce qu'une partie des possibilités de développement de l'Ouest, Regina et Saskatoon devront pouvoir fournir des sites et des services industriels afin de concurrencer efficacement Calgary, Edmonton, Winnipeg et Vancouver.

La fabrication d'aliments et de boissons finis représente un important secteur potentiel de développement dans lequel les abondantes ressources naturelles agricoles de la province peuvent se combiner au marché régional croissant pour les produits alimentaires. Il faut noter que cela représente également un secteur de fabrication dans lequel la Saskatchewan a établi une base, à savoir des entreprises comme l'Intercontinental Packers, la CSP Foods et l'Agra Industries. Celles-ci peuvent être en mesure de prendre de l'expansion dans une industrie dominée par des conglomérats alimentaires nationaux et internationaux importants.

Tableau 9

CONSOMMATION PREVUE DE CERTAINS PRODUITS ALIMENTAIRES FINIS
DANS L'OUEST CANADIEN, 1986

- C O N S O M M A T I O N -
(en milliers d'unités)

<u>PRODUITS</u>	<u>UNITES</u>	<u>1974</u>	<u>1986</u>	<u>BESOINS</u> <u>SUPPLEMENTAIRES</u>
				<u>1986</u>
Pain	LB	362 705	414 580	51 875
Biscuits	LB	42 881	48 981	61 000
Gâteaux	LB	19 741	22 596	2 855
Roulés	LB	47 947	54 836	6 889
Beignes	DOUZ.	9 409	10 747	1 338
Farine	LB	125 965	143 980	18 015
Céréales préparées pour le petit déjeuner	LB	40 022	52 632	6 610
Mélanges à gâteaux	LB	17 391	19 909	2 518
Pâtes	LB	30 525	34 858	4 333
Repas au macaroni	LB	31 823	36 374	4 551
Collations	LB	27 061	30 932	3 871

Source : Transformation des aliments dans l'Ouest canadien,
MEER, région de l'Ouest, 1976.

Les marchés potentiels de produits alimentaires finis pour lesquels on prévoit d'ici à 1986 un niveau élevé de consommation régionale comprennent le pain, les roulés, les nouilles, la pâte congelée, les pâtes alimentaires et les collations.

Les taux d'utilisation actuels des usines de plusieurs fabricants de produits alimentaires de la Saskatchewan sont près du 80 % de la capacité. Ce groupe peut être prêt à étudier cette possibilité de développement qui se présente. Ne pas satisfaire à la demande de ces produits alimentaires amènera inévitablement des niveaux accrus d'importation étrangère, surtout américaine.

5.7 Le développement du Nord

Dans le Nord, les possibilités de développement reposent sur une combinaison des conditions sociales et économiques. En raison d'un chômage chronique dans de nombreuses localités du Nord, les efforts portent davantage sur la réalisation d'un taux élevé de croissance de l'emploi et de participation de la main-d'oeuvre, et sur l'utilisation de la main-d'oeuvre établie. Des accords ont donc été conclus entre le secteur public et le secteur privé en vue d'accroître le niveau de participation du Nord aux importants projets de développement de l'uranium actuellement en cours dans le nord de la Saskatchewan. De nombreuses opérations d'exploitation forestière à petite échelle revêtent encore plus d'importance dans le contexte des besoins de développement du Nord. Elles comprennent les opérations de scieries transférables et la production de poteaux et de clôtures. En outre, les activités de l'industrie forestière peuvent souvent fournir d'importantes possibilités de transfert d'emploi, de l'économie traditionnelle du Nord à une société industrialisée, lesquelles sont compatibles avec la main-d'oeuvre et les priorités existantes.

Les riches ressources géologiques du bouclier canadien renferment des gisements de minerais connus, soit l'uranium, le cuivre, le zinc, le fer, le platine et le nickel. En outre, on a découvert des minéraux moins bien connus, comme les terres rares et le lithium nécessaires à la production des métaux et des combustibles de l'ère spatiale. Une évaluation continue des ressources minérales éloignées et non explorées du Nord représente une importante possibilité de développement en termes de besoins d'exploration courants et de répercussions éventuelles sur l'économie de la province.

Traditionnellement, la pêche commerciale dans les lacs d'eau douce du Nord a été un élément important de l'économie de cette partie de la province. Aujourd'hui, l'industrie de la pêche commerciale y est plus petite, en termes de volume et de valeur, que celle de la pêche touristique. Environ

1 200 personnes, dont bon nombre sont d'origine autochtone, travaillent dans le secteur de la pêche. La pêche dans le Nord est commercialisée par la Coopérative des pêches de Prince-Albert et l'Office fédéral de commercialisation du poisson d'eau douce en vue de sa vente finale en Amérique du Nord.

Le déclin de la pêche a des causes multiples. Bien que le potentiel de l'industrie ait diminué, on peut s'attendre à une certaine expansion en raison du coût élevé et croissant des protéines en Amérique du Nord. Cependant, ces changements nécessiteraient probablement des modifications majeures des procédures de gestion et de commercialisation.

Le piégeage apporte un supplément de revenu important dans de nombreuses localités du Nord. Actuellement, il y a 1 550 trappeurs actifs qui chassent le castor, le vison, le rat musqué et le lynx. Au cours de la dernière décennie, il y a eu 55 fermes d'élevage de visons dans les régions de Buffalo Narrows, Dore Lake, Ile-à-la-Crosse, Dillon et Denare Beach. Toutes, à l'exception d'une seule, ont fermé depuis.

Il existe actuellement une possibilité de faire revivre cette industrie dans les régions établies et également dans les environs du lac Athabaska, où l'on trouve une réserve abondante de protéines brutes sous forme de poisson. La forte demande internationale a amené une hausse du prix des fourrures, bien que seulement une faible proportion de cette augmentation profite aux trappeurs. En 1976, leur revenu moyen était de \$490. Comme dans le cas de la pêche, les problèmes de commercialisation et de gestion des ressources devront être résolus pour permettre la réalisation du plein potentiel de l'industrie.

A long terme, c'est peut-être dans l'exploitation touristique que réside la meilleure perspective de développement du Nord et des possibilités de revenu. Une grande partie du Nord est sauvage et pas du tout développée. Une meilleure accessibilité et des installations touristiques destinées à approvisionner une grande variété de groupes de touristes seront nécessaires à la réalisation de profits importants. Il y a lieu de noter que l'attrait de certaines parties du Nord constitue à lui seul un avantage important dans les échanges avec les Etats-Unis. Cet attrait est à l'origine de nombreux camps de pêche éloignés desservis par avion.

6. RESUME ET CONCLUSIONS

6.1 Résumé

6.1.1 Généralités

L'économie de la Saskatchewan a historiquement été caractérisée par des revirements relativement importants principalement dus :

- à une économie dominée par la production de biens primaires;
- à des changements sur les marchés internationaux des grains;
- à de mauvaises conditions climatiques et à des mauvaises récoltes.

Au cours des années 80, la diversification et le développement des ressources primaires, fondés principalement sur le blé, la potasse, l'huile lourde, l'uranium et le charbon, offrent la possibilité d'étendre l'activité économique de la province. Mais, lorsque l'étape de la construction de ces projets majeurs sera terminée, la croissance des ressources ne contribuera peut-être pas beaucoup à promouvoir la fabrication et une transformation plus poussée de produits primaires au sein de la province. Cependant, le gouvernement provincial s'intéresse à l'échelonnement approprié du développement des ressources et des activités connexes.

Les besoins de construction associés aux principaux projets de développement de la Saskatchewan et de l'Alberta pourraient empêcher la croissance d'importants secteurs de fabrication et de services, de sorte que les industries des minéraux bénéficieraient d'une plus grande part des avantages. Le lien unique qui existe entre les activités économiques en cours dans les deux provinces, ainsi que les effets positifs et négatifs possibles de ce lien sur la Saskatchewan doivent être compris plus clairement, et des mesures vigoureuses et rapides doivent être prises afin que l'on exploite les possibilités.

A long terme, la province peut demeurer vulnérable face aux importants revirements des marchés internationaux. Malgré ces inconnues, un développement économique diversifié visant à réaliser pleinement le potentiel de développement de la province exigera que les gouvernements provincial et fédéral élaborent des politiques et des programmes positifs afin de :

- soutenir les principaux secteurs de ressources;

- établir un climat industriel susceptible d'attirer les entreprises et les investissements.

6.1.2 Les facteurs économiques, sociaux et spatiaux

La Saskatchewan rurale fait face à un certain nombre de circonstances qui doivent être examinées dans le cadre d'une vaste politique de développement rural :

- dans la zone agricole du Sud, les grains et, à un degré moindre, le bétail (à titre de ressource secondaire) forment la principale assise économique;
- de nombreuses petites localités (petites villes et villages) dépendent presque entièrement des services à la collectivité agricole où une rationalisation continue se produit. Des accords sur les centres de services agricoles, conclus par le MEER et mis en oeuvre par l'ARAP, ont joué ici un rôle important;
- la construction d'importantes routes d'accès, les regroupements scolaires, les changements dans les habitudes d'achat, l'emplacement des services publics clefs (comme les foyers pour personnes âgées), et le regroupement agricole ont amené le déclin ou la croissance de nombreuses communautés rurales;
- le regroupement agricole et la capitalisation croissante se poursuivent dans la culture des grains, particulièrement dans les régions de culture mixte où les fermes sont plus petites;
- la migration continue de personnes âgées vers les grands centres urbains, mais particulièrement vers les petites villes et les villages, et les répercussions qu'auront sur les localités leur choix d'un lieu de résidence et la nécessité de leur fournir des services spéciaux doivent être prises en considération;
- l'absence d'un bon service de transport dans les localités et l'accès difficile à ces services, ainsi que leurs conséquences négatives sur les nouvelles activités commerciales et industrielles, existantes et potentielles, constituent un inconvénient important;
- les services de transport de marchandises en vrac, dont les grains, la potasse et peut-être le charbon, constituent un obstacle important à la croissance future de ces secteurs, et à celle des communautés rurales qui en dépendent;

- la croissance des secteurs de la fabrication et des services devrait également se produire dans les régions rurales, lorsque des possibilités et des avantages comparables existent ou qu'on peut les faire naître.

6.1.3 Les Indiens autochtones dans les régions urbaines

Il est nécessaire de fournir aux autochtones des possibilités accrues de participer davantage aux activités économiques, sociales et politiques qui touchent leurs moyens d'existence et leur développement, particulièrement dans les centres urbains.

6.1.4 Les principales villes

Saskatoon bénéficie actuellement du développement des ressources du Nord, particulièrement pendant les étapes de la construction, et peut en bénéficier plus pleinement. Bien qu'on puisse envisager que de nombreuses entreprises de services spécialisées partiront après cette période, certains avantages à long terme peuvent apparaître du fait que les entreprises qui y ont établi leur siège social resteront. Cependant, le coût élevé des terrains viabilisés, et une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée pourraient empêcher la croissance économique du fait que Saskatoon concurrence d'autres centres urbains importants des Prairies qui possèdent des assises industrielles de fabrication et de services plus importantes et plus développées.

Regina, important centre d'entreposage et de distribution de l'Ouest canadien, conservera son rôle. Elle est également un important centre de services agricoles pour les régions agricoles environnantes. Une question socio-économique importante à laquelle fait face la ville est l'arrivée de nombreux Indiens autochtones des régions rurales, leur niveau élevé de pauvreté, leur manque d'instruction et de compétence, et les répercussions sociales de ce fait sur la ville en général.

6.1.5 La lisière agro-forestière

Cette région a un revenu par habitant beaucoup plus bas que la moyenne provinciale. Beaucoup de terres semi-arables servent à des opérations agricoles mixtes à petite échelle. Les activités forestières offrent des possibilités dans le domaine de la pâte, du bois de construction, des éléments de meubles et des utilisations innovatrices de divers produits forestiers comme le carton gaufré et le bois traité chimiquement.

6.1.6 L'Extrême-Nord

Dans cette région, les conditions générales de vie, de santé et d'emploi sont bien au-dessous de celles du sud de la province dans le cas de nombreux résidents. Les objectifs publics consistent, entre autres, à accroître la capacité des gens du Nord de tirer profit des possibilités existantes ou des nouvelles, à mesure qu'elles s'offrent, et d'améliorer leur niveau de vie matériel.

6.2 Conclusions

6.2.1 Les outils de développement

Certains mécanismes fédéraux et provinciaux peuvent influencer fortement sur le développement de la Saskatchewan, dont les politiques fédérales sur le transport, l'agriculture, l'énergie, le commerce, l'immigration et la formation de la main-d'oeuvre. L'important est de maintenir l'élan de croissance et d'éliminer les obstacles au développement. Par exemple, il importe de résoudre la question des compétences fédérales et provinciales dans le domaine des ressources et d'assurer un climat de développement stable.

Les politiques provinciales concernant la propriété des ressources peuvent également influencer sur le climat d'implantation des entreprises. Les décisions relatives à l'affectation du Fonds du patrimoine pourraient stimuler fortement la diversification du développement. Les politiques et les programmes sociaux et éducatifs qu'on est en train d'élaborer joueront un rôle important dans la formation d'une main-d'oeuvre qualifiée et l'amélioration des conditions des personnes d'origine autochtone, particulièrement dans les centres urbains.

Les initiatives appuyées par le MEER par l'intermédiaire de l'entente-cadre de développement, ou d'autres mécanismes tels que l'ARDA, la LSDR et, historiquement, l'ARAP, ont généralement favorisé le développement socio-économique de la province :

- en contribuant à diversifier l'assise de ressources primaires de la province servant à la production et à des activités connexes;
- en améliorant le niveau de vie dans le Nord, en augmentant les moyens de subsistance et en rendant le transport plus accessible aux centres éloignés;
- en soutenant les activités de fabrication, comme les industries de l'acier et les industries connexes, et en accordant des subventions générales pour

l'établissement de nouvelles industries et la modernisation des usines.

Les programmes conjoints actuels, comme l'accord Canada-Saskatchewan sur les terres septentrionales et l'ARDA spécial, donnent priorité au développement du Nord et à la participation des autochtones.

L'entente auxiliaire Canada-Saskatchewan sur l'industrie sidérurgique vise à accroître le niveau de croissance économique globale de la province; c'est aussi le but de l'entente auxiliaire sur le développement des ressources minérales et du programmes de la LSDR. Les nouvelles initiatives Canada-Saskatchewan qui en sont actuellement à la dernière étape de planification comprennent :

- une nouvelle entente auxiliaire sur la planification visant à continuer à fournir un mécanisme d'identification et d'analyse conjointes des possibilités de développement et à étudier les conditions économiques et sociales de la province;
- une entente auxiliaire sur l'amélioration de la productivité et sur les transferts de la technique en agriculture ayant pour but d'inciter les cultivateurs à accroître leur production, à réduire la salinité du sol, à hausser le rendement des terres, à accroître le degré de transformation des produits du sol et à accélérer le transfert des techniques;
- une entente auxiliaire provisoire sur le développement des eaux en vue du développement économique régional et sur les mesures de prévention de la sécheresse en vue des programmes de gestion des eaux et d'approvisionnement en eau à entreprendre;
- une entente auxiliaire sur le développement forestier visant à faciliter l'élimination des obstacles importants auxquels fait face l'industrie forestière.

6.2.2 Les domaines de possibilité

Les initiatives fédérales-provinciales que les hauts fonctionnaires sont encore en train d'étudier comprennent :

- les besoins économiques des résidents autochtones de la Saskatchewan qui vivent dans les grands centres urbains, particulièrement à Regina;

- le développement industriel des régions urbaines et rurales, dont une stratégie industrielle fédérale-provinciale adaptée aux besoins de gestion des ressources, l'infrastructure industrielle, les services municipaux, un centre d'excellence (uranium), et des innovations industrielles;
- un projet de parc national de la prairie.

Les questions susceptibles de faire l'objet d'études et de mesures fédérales-provinciales comprennent :

- le développement touristique. Ce secteur, aidé dans une certaine mesure par les ententes ARDA, maintenant venues à expiration, a besoin d'être examiné à long terme;
- l'exploitation des ressources minérales : la ; recherche de possibilités d'activités de fabrication et de services spéciaux dans ce secteur en croissance
- le soutien du secteur des services qui peut diversifier l'économie de la province;
- le soutien de la haute technique industrielle, comme l'industrie de la fermentation, le gas-oil, un centre scientifique, en vue de l'étude des possibilités très innovatrices;
- les réserves de fer : en vue des activités de développement de l'acier, nouvelles et existantes, destinées à réduire l'actuelle dépendance à l'égard des importations de ferraille en provenance des Etats-Unis;
- le développement rural : de vastes stratégies, politiques et programmes fédéraux-provinciaux visant à renforcer cet élément essentiel du développement économique provincial;
- le prolongement des ententes sur les minéraux; celles-ci ont permis d'accélérer la croissance et pourraient servir à d'autres initiatives, de concert avec le fédéral.

